

APRIL GROUP

S.A. au capital de 16 350 758 euros

**SIEGE SOCIAL : 83-85, boulevard Vivier-Merle 69487 LYON Cedex
03**

R.C.S. : 377 994 553

Rapport financier semestriel
Semestre clos le 30 juin 2009

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2009 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.aprilgroup.com.

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes complets du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon, le 31 août 2009

Monsieur Bruno ROUSSET
Président-directeur général

II. Rapport semestriel d'activité

1. Chiffres clés et événements importants survenus pendant le premier semestre 2009

Chiffres clés et commentaires sur l'activité :

En M€ (IFRS)	30 juin 2009	% du CA	30 juin 2008	% du CA	Evolution	31 décembre 2008
CA consolidé	428,1		335,7		27,5 %	735,8
Résultat Opérationnel Courant	45,6	10,7 %	60,5	18,0 %	-24,6 %	96,7
Résultat Opérationnel	63,8	14,9 %	60,7	18,1 %	5,0 %	95,0
Résultat Net part du Groupe	45,6	10,7 %	41,4	12,3 %	10,2 %	60,6

APRIL GROUP a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2009 un chiffre d'affaires consolidé de 428,1 M€, soit une croissance de 27,5 % publiée et de 21,4 % pro-forma (périmètre 2008 équivalent à celui de la clôture de la période en cours).

Le résultat net semestriel progresse de 10,2 % à 45,6 M€, soit une marge nette de 10,7 %. Le retrait de 1,6 point par rapport à la performance enregistrée sur le premier semestre 2008 résulte :

- d'une forte croissance du chiffre d'affaires bénéficiant de l'activité d'assurance ponctuelle d'Axeria Prévoyance en Italie, activité générant une marge inférieure aux standards du groupe. Cet effet devrait s'amenuiser au cours de l'année ;
- d'une diminution du résultat financier découlant de l'évolution des taux monétaires et des marchés financiers depuis 12 mois ;
- des investissements initiés par le Groupe, dont la rentabilité se construit à moyen terme.

Les différentes branches d'activité permettent de maintenir les standards de croissance du Groupe tout en confirmant :

- les niveaux de rentabilité élevés dans la Santé-Prévoyance,
- la poursuite des investissements dans l'assurance Dommages,
- la maîtrise des charges de holding dans un contexte de croissance rapide des activités et des effectifs du groupe.

Marges par branche d'activité :

<i>En milliers d'euros</i>		30 JUIN 2009				
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063
Dont France	5 155	227 714	132 735		-5 062	360 542
Hors France		54 259	13 262			67 521
Produits activités ordinaires	9 224	290 392	150 015	5 480	-10 950	444 161
Résultat opérationnel	-1 735	50 381	17 536	-2 430		63 752
Dont France	-1 735	48 339	15 577	- 2 430		59 751
Hors France		2 042	1 959			4 001
Dont Résultat financier	3 318	3 729	351	858		8 257
RESULTAT NET	-1 787	29 965	10 581	6 834		45 593

<i>En milliers d'euros</i>		30 JUIN 2008				
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 866	216 145	118 896		-11 216	335 691
Dont France	11 866	202 448	113 412		-11 216	316 510
Hors France		13 697	5 484			19 181
Produits activités ordinaires	14 109	227 576	127 168	5 932	-18 902	355 883
Résultat opérationnel	-1 078	53 780	10 933	-2 963	30	60 702
Dont France	-1 078	53 830	10 243	-2 963	30	60 062
Hors France		-50	690			640
Dont Résultat financier	1 096	6 583	4 750	264	-32	12 661
RESULTAT NET	-757	33 592	7 146	1 356	30	41 367

<i>En milliers d'euros</i>		30 JUIN 2008 PRO FORMA				
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 866	222 289	129 588		-11 213	352 530

Santé-Prévoyance

La branche Santé-Prévoyance affiche au premier semestre une croissance de son chiffre d'affaires de 30,5 % à 282 M€, représentant 26,9 % de croissance pro forma bénéficiant notamment des bonnes performances commerciales en santé.

L'évolution du résultat opérationnel de la branche Santé-Prévoyance intègre en particulier :

- le maintien d'un niveau élevé de la rentabilité opérationnelle de ces activités,
- le développement du réseau de boutiques April Santé dont le rythme d'ouverture a été ralenti afin de maintenir les marges de cette activité,
- l'effet sur un semestre plein des acquisitions réalisées en 2008 :
 - 70% du capital de la société Insurety, située en Grande-Bretagne et consolidée depuis le 1^{er} avril 2008,

- 75% de Cacep, située en France et consolidée depuis le 1er avril 2008 ;
- 100% de la société Medibroker, basée en Grande-Bretagne et consolidée depuis le 1^{er} juillet 2008 ;
- l'acquisition de 51% de la société Sano Concept basée en Suisse et consolidée depuis le 1^{er} février 2009,
- la baisse du résultat financier liée à la situation actuelle des marchés financiers.

Dommmages

La branche d'activité Dommmages enregistre au cours du semestre une hausse de son chiffre d'affaires de 22,9 % à 146 M€, et une croissance pro-forma de +12,7 %.

L'évolution du résultat de la branche intègre :

- la cession de SFG pour un prix de cession de 18 M€. Cette société est déconsolidée à compter du 30 avril 2009,
- la cession de L&E reclassée en activité abandonnée depuis le 1er janvier 2009,
- l'effet sur un semestre plein des acquisitions réalisées en 2008 :
 - 80% de Canada Worldwide, située au Canada et consolidée depuis le 1er juillet 2008,
 - 70% d'OGB, située en Pologne et consolidée depuis le 1er avril 2008,
 - 60 % de CAEG, située en France et consolidée au 1er août 2008,
 - 66% de Coris, qui opère sur l'Europe et consolidée au 1er novembre 2008 ;
- l'acquisition de 60% de Genc, située en Turquie et consolidée au 1er avril 2009,
- des difficultés conjoncturelles sur le marché automobile qui impactent la rentabilité de la branche aussi bien en courtage qu'en assurance.

Vie-Epargne

La branche Vie-Epargne enregistre un chiffre d'affaires de 5,2 M€ et une collecte en progression de 70%.

Evènements importants survenus pendant le premier semestre 2009

Conformément aux orientations annoncées en début d'exercice visant à réaffirmer la stratégie du groupe de concentrer ses activités et ses investissements sur son modèle traditionnel de courtier grossiste, combinant récurrence de chiffre d'affaires, distribution maîtrisée et animation de réseaux de proximité, APRIL GROUP a par ailleurs procédé, au cours du second trimestre, à la cession des sociétés L&E en Angleterre et SFG en France.

La société London & European Title Insurance Services a été cédée le 8 avril 2009 à Christopher TAYLOR qui en était le CEO depuis 2006. Spécialisée dans l'assurance des titres de propriété, produit à prime unique commercialisé auprès des établissements de crédit britanniques, L&E était entrée dans le périmètre du groupe en 2001, et a réalisé au cours de l'exercice 2008 un chiffre d'affaires de 4,1 M€, fortement impacté par la conjoncture.

La Société Française de Garantie (SFG) a été cédée au groupe britannique HOMESERVE, société cotée à Londres et acteur majeur sur le marché de l'assistance d'urgence au domicile des particuliers. Entrée dans le périmètre du groupe en 2002, SFG assure des prestations de services après-vente sur des produits "blanc", "brun" et "gris", pendant la période de garantie distributeur ou constructeur offerte aux consommateurs dans le cadre de leur achat ou pendant la période d'extension de garantie, payée directement par le client. Ces services sont commercialisés via des clients grands comptes, constructeurs, importateurs et distributeurs de biens de consommation techniques (grande distribution, distribution spécialisée).

Avec un effectif de 55 personnes, SFG a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 12,4 M€.

April Group a maintenu au cours du premier semestre 2009 sa politique active de croissance externe. Trois sociétés nouvelles ont rejoint le groupe au cours de la période :

- SANO CONCEPT, courtier spécialisé dans les contrats d'assurance santé sur le marché suisse,
- GENÇ SIGORTA, positionné parmi les 10 premiers courtiers d'assurance en Turquie,
- JUDICIAL, courtier spécialiste de la protection juridique des entreprises en France. Cette société sera intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe sur le second semestre 2009.

2. Description de la situation financière au cours du premier semestre 2009 et perspectives

La progression de la situation financière du groupe au cours du premier semestre résulte principalement des effets :

- du résultat de la période,
- des variations de mise en juste valeur par les capitaux propres des placements des compagnies,
- et d'une augmentation de capital non significative liée à l'exercice de stock options.

Une distribution de dividendes de 15 M€, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2009 a par ailleurs été mise en paiement le lundi 4 mai 2009.

La négociation de nouvelles opérations de croissance externe en France et à l'international reste engagée.

Les principaux risques et incertitudes sont ceux attachés aux métiers de l'assurance. La gestion des risques financiers et d'assurance au sein du Groupe est présentée dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

3. Principales transactions entre parties liées

Les principales transactions passées avec les parties liées au Groupe sont présentées dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 30 juin 2009, aucune transaction avec les parties liées n'a d'influence significative sur la situation financière ou les résultats du Groupe.

III. Comptes complets du semestre écoulé présentés sous forme consolidée

Etat du résultat global – Compte de résultat

RESULTAT 30 JUIN <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2009	30 juin 2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	428 063	335 691
Autres produits d'exploitation	5.1	7 841	7 531
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	5.2	8 257	12 661
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		444 161	355 883
Charges techniques d'assurance	5.3	-195 783	-89 007
Charges ou produits nets de cessions de réassurance	5.4	8 749	-8 794
Autres achats et charges externes	5.5	-108 953	-106 666
Impôts, taxes		-9 433	-8 841
Charges de personnel	5.6	-81 225	-72 328
Dotations aux amortissements		-5 698	-4 488
Dotations aux provisions		-3 152	-2 095
Autres produits et charges d'exploitation		-3 045	-3 171
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		45 621	60 493
Variation de valeur des écarts d'acquisition	5.7	-269	
Autres produits et charges opérationnels	5.8	18 400	209
RESULTAT OPERATIONNEL		63 752	60 702
Charges de financement		-175	-262
Quote-part dans les entreprises associées			
Charge d'impôt	5.9	-15 102	-19 063
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		48 475	41 377
Résultat des activités abandonnées	5.10	-1 565	
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		46 910	41 377
Intérêts minoritaires		-1 317	-10
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		45 593	41 367
RESULTAT PAR ACTION	13	1,12	1,02
RESULTAT DILUE PAR ACTION	13	1,11	1,01
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		46 910	41 377
Profits et pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger		1 782	-1 237
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente		22 156	-16 518
Impôts liés aux autres éléments du résultat global		-5 568	4 558
Ajustements de reclassement		-737	-2 461
RESULTAT GLOBAL TOTAL		64 543	25 719
Part des intérêts minoritaires dans le résultat global total		1 273	-164
Part du groupe dans le résultat global total		63 270	25 883
RESULTAT PAR ACTION	13	1,56	0,64
RESULTAT DILUE PAR ACTION	13	1,54	0,63

Les notes en page 6 à 74 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de situation financière – Bilan Actif

ACTIF <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2009		31 décembre 2008	
		Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	Actif net
Ecarts d'acquisition	6.1	171 108	-11 205	159 903	152 606
Autres immobilisations incorporelles	6.2	60 731	-36 821	23 910	23 843
TOTAL ACTIFS INCORPORELS		231 839	-48 026	183 813	176 449
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.3	41 922	-22 062	19 860	20 521
Immeubles de placement		225	-21	204	207
Placements financiers des activités d'assurance	6.4	529 015	-8 697	520 318	369 975
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré		42 911		42 911	30 935
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES ET PASSIFS FINANCIERS	6.9	143 097		143 097	95 560
Impôts différés actifs	6.5	4 149		4 149	8 245
Autres actifs	6.6	16 068	-728	15 340	10 408
AUTRES ACTIFS		20 217	-728	19 489	18 653
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.6	83 436		83 436	35 210
Créances nées d'opérations de cession en réassurance	6.6	22 706		22 706	18 122
Créances clients	6.6	361 937	-7 784	354 153	112 260
Créances d'impôt exigibles	6.6	6 527		6 527	4 159
Autres créances	6.6	85 610	-3 124	82 486	48 246
CREANCES		560 216	-10 908	549 308	217 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.6/7.4	233 124	-36	233 088	198 922
TOTAL ACTIF		1 802 566	-90 478	1 712 088	1 129 219

Les notes en page 6 à 74 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de situation financière - Bilan Passif

PASSIF <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2009	31 décembre 2008
Capital social		16 351	16 350
Primes d'émission		12 420	12 381
Réserves consolidées		292 541	230 720
Résultat de la période		45 593	60 575
Ecart de conversion		-3 587	-5 749
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		363 318	314 277
Intérêts minoritaires		3 239	3 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES		366 557	317 935
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.9	442 063	347 290
Passifs techniques des contrats d'investissement	6.10	109 359	22 548
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	6.10	42 161	34 097
Provisions pour risques et charges	6.11	10 733	10 542
Impôts différés passifs	6.5	5 255	2 156
Dettes financières	6.12	20 398	25 856
Concours bancaires courants	6.13/7.4	23 521	8 939
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.13	45 361	18 215
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	6.13	99 740	43 101
Dettes d'exploitation	6.13	369 162	196 578
Dettes d'impôts exigibles	6.13	8 521	5 396
Autres dettes	6.13	169 257	96 566
TOTAL PASSIF		1 712 088	1 129 219

Les notes en page 6 à 74 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE <i>en milliers d'euros</i>	Notes	30 juin 2009	30 juin 2008
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		46 910	41 377
Résultat net des activités abandonnées		- 1 565	
RESUTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		48 475	41 377
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	7.1	125 595	37 249
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultats sur cessions et autres		- 18 153	-297
Capacité d'autofinancement	7.2	155 917	78 329
Variation des actifs et des passifs	7.3	19 569	6 492
FLUX NETS LIES A L'ACTIVITE		175 486	84 821
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles		- 6 759	-9 889
Investissements nets en placements des activités d'assurance		- 127 667	-31 404
Flux nets sur acquisitions de sociétés consolidées		- 4 144	-9 179
FLUX NETS LIES AUX INVESTISSEMENTS		- 138 570	-50 472
Augmentation de capital liée à l'exercice des stock-options		40	917
Augmentation de capital liée aux minoritaires dans les sociétés intégrées		63	1 476
Acquisitions et cessions d'actions propres		204	-4 901
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'APRIL GROUP		- 14 972	-17 851
- aux minoritaires des sociétés intégrées		-1 161	-403
Variation nette des emprunts		- 1 772	-1 554
FLUX NETS DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		- 17 598	-22 316
Incidence des conversions		264	-377
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	7.4	19 582	11 656

Les notes en page 6 à 74 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de variation des capitaux propres

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES 01/01/08	16 325	15 045	-6 192	269 214	294 392	-578	293 814
Opérations sur capital	22	895			917	1 476	2 393
Paiements fondés sur des actions				438	438		438
Opérations sur titres auto-détenus			-4 901		-4 901		-4 901
Dividendes				-17 850	-17 850	-403	-18 253
Résultat global				25 883	25 883	-164	25 719
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				49	49	292	341
CAPITAUX PROPRES 30/06/2008	16 347	15 951	-11 093	277 720	298 928	623	299 551
CAPITAUX PROPRES 01/01/2009	16 350	16 034	-11 502	293 395	314 277	3 658	317 935
Opérations sur capital	1	39			40	61	101
Paiements fondés sur des actions				477	477		477
Opérations sur titres auto-détenus			204		204		204
Dividendes				-14 972	-14 972	-1 161	-16 133
Résultat global				63 270	63 270	1 273	64 543
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				22	22	-592	-570
CAPITAUX PROPRES 30/06/2009	16 351	16 073	-11 298	342 193	363 318	3 239	366 557

Notes aux états financiers consolidés du 30 juin 2009

NOTE 1 -	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 2 -	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	24
NOTE 3 -	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	25
NOTE 4 -	INFORMATION SECTORIELLE.....	32
NOTE 5 -	NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT GLOBAL	39
NOTE 6 -	NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	45
NOTE 7 -	NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	59
NOTE 8 -	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	60
NOTE 9 -	GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET D'ASSURANCE.....	61
NOTE 10 -	PAIEMENTS SUR BASE D' ACTIONS	70
NOTE 11 -	INVESTISSEMENTS	71
NOTE 12 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN	72
NOTE 13 -	RESULTAT NET ET DIVIDENDES.....	73
NOTE 14 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	74

Note 1 - Principes et méthodes comptables

1.1. Principes comptables généraux

1.1.1. Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'APRIL GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les règles comptables et les principes d'évaluation retenus pour l'établissement des états financiers au 30 juin 2009 sont ceux contenus dans les normes et interprétations du référentiel IFRS publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne au 30 juin 2009 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2009.

Les états financiers sont établis selon le principe des coûts historiques et des coûts amortis à l'exception de certains actifs financiers évalués en juste valeur.

1.1.2. Nouvelles normes IFRS

Les principes et méthodes comptables d'APRIL GROUP tiennent également compte des amendements aux IAS 39 et IFRS 7, relatifs au reclassement de certains actifs financiers, adoptés par le règlement N°1004/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 15 octobre 2008 ; de l'interprétation IFRIC 14, adoptée par le règlement N°1263/2008 du 16 décembre 2008 et relative au plafonnement des actifs et exigences de financement minimales dans le cadre des régimes à prestations définies ; de l'interprétation IFRIC 16, adoptée par le règlement CE n° 460/2009 du 4 juin 2009 et relative à la couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ; de l'amendement à IAS 1 et IAS 32 adopté par le règlement CE n° 53/2009 du 21 janvier 2009 ainsi que de la version révisée d'IAS 1, présentation des états financiers adoptée par le règlement CE n° 1274/2008 du 17 décembre 2008.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2008 la norme IFRS 8 « Segments opérationnels » adoptée par le règlement N°1358/2007 de la Commission des Communautés Européennes du 21 novembre 2007. Les modalités de suivi des segments opérationnels par le management correspondant aux critères antérieurement retenus, l'adoption de cette norme n'a pas nécessité la production d'information comparative retraitée.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2008 l'amendement à IAS 23, validant la norme IAS 23 révisée relative aux coûts d'emprunt, adoptée par le règlement N°1260/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 10 décembre 2008.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2008 l'amendement à IFRS 2 relatif au traitement des conditions accessoires à l'acquisition de droits adoptée par le règlement N°1261/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 16 décembre 2008.

APRIL GROUP a appliqué par anticipation au 31 décembre 2008 l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » adoptée par le règlement N°1262/2008 de la Commission des Communautés Européennes du 16 décembre 2008.

1.1.3. Application par anticipation au titre de l'exercice 2009

Au 30 juin 2009, APRIL GROUP n'applique pas de normes par anticipation.

1.1.4. Changement de méthode comptable

L'application des normes et interprétations citées aux paragraphes 1.1.2 et 1.1.3. n'a pas d'effet significatif sur les états financiers au 30 juin 2009.

1.2. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL GROUP exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL GROUP exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les entités sur lesquelles APRIL GROUP exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées en raison de leur taille réduite. Les titres de ces sociétés sont inscrits dans les titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés.

Les transactions internes au Groupe, les comptes réciproques de l'état de situation financière ainsi que les profits internes et distributions de résultats ont été éliminés.

1.3. Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis en monnaie locale, qui correspond pour toutes les sociétés du Groupe à la monnaie de fonctionnement.

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de la période.

Les postes du résultat global sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les différences de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont imputées en écart de conversion dans les capitaux propres consolidés.

Les transactions, portant sur des éléments monétaires ou non-monétaires, réalisées par les sociétés du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie de présentation sont comptabilisées initialement en appliquant au montant en monnaie étrangère le cours du jour entre la monnaie de présentation et la monnaie étrangère à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux qui ont été utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat.

1.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS peut nécessiter de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui déterminent certains montants inclus dans ces états financiers.

1.5. Dispositions spécifiques de présentation

La présentation des comptes consolidés adoptée par le Groupe est une présentation générale intégrant certains agrégats spécifiques à l'assurance afin de tenir compte des spécificités du Groupe APRIL.

Le Groupe APRIL est en effet un Groupe de courtage en assurance qui possède également des compagnies d'assurance.

1.5.1. Présentation de l'état de situation financière

L'état de situation financière est présenté par ordre de liquidité croissante intégrant des agrégats spécifiques aux compagnies d'assurance :

- les placements financiers des activités d'assurance qui sont valorisés conformément aux normes IAS 32 et 39,
- les créances d'exploitation sont scindées pour faire apparaître les créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les créances nées des opérations de cessions en réassurance,

- les dettes d'exploitation sont également scindées pour faire apparaître les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les dettes nées des opérations de cessions en réassurance,
- les provisions techniques sont présentées pour leur montant brut de réassurance au passif avec la partie réassurée à l'actif dans le poste « part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers »,
- les passifs financiers sont scindés pour différencier les passifs techniques des contrats d'investissement et les dettes financières.

1.5.2. Présentation de l'état du résultat global

Le résultat global est présenté par nature. Il reprend les propositions de la recommandation du CNC 2004-R.02 du 27 octobre 2004 et intègre des agrégats propres aux compagnies d'assurance :

- les charges techniques des contrats d'assurance (cf. note 1.8),
- le résultat de réassurance «charges ou produits nets des cessions en réassurance » (cf. note 1.9).

Les produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement correspondent aux revenus et aux résultats de cession des placements des compagnies d'assurance et de la trésorerie d'exploitation des activités de courtage. Ils comprennent également la variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur par le résultat. Etant directement liés aux activités et au modèle financier du Groupe April, tant pour l'activité d'assurance que pour l'activité de courtage qui génèrent une trésorerie excédentaire, ils sont intégrés dans les « produits des activités ordinaires ».

1.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se constitue :

- des commissions d'acquisition qui rémunèrent l'apport d'affaires,
- des commissions de gestion qui rémunèrent la fonction administrative,
- des commissions de développement qui reposent sur les résultats techniques du portefeuille,
- des primes d'assurance brutes de réassurance,
- des primes d'acceptation,
- des prestations de service.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivants :

Pour les commissions d'acquisition et de gestion : le chiffre d'affaires comprend la quote-part de commissions se rapportant aux primes acquises de la période.

Pour les commissions de développement : leur comptabilisation est effectuée lors de l'exercice d'acquisition dans la mesure où elles sont évaluables de façon fiable. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Pour les primes liées aux contrats d'assurance, le chiffre d'affaires comprend les primes émises et à émettre acquises à la date de clôture des comptes, nettes d'annulation et brutes de réassurance.

Les primes liées aux contrats d'investissement ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires, seuls les revenus acquis (chargements) sur ces primes le sont.

Pour les prestations de service : le chiffre d'affaires est pris en compte à partir de la date de début de réalisation de la prestation. Les produits sont pris en compte au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

A la clôture de l'exercice, les commissions correspondant à la fraction non exécutée des contrats constituent un produit constaté d'avance.

1.7. Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement

Les produits financiers nets de charges regroupent l'ensemble des produits et charges financiers hors coût de l'endettement :

- les revenus financiers des placements des compagnies d'assurance,
- les revenus de placement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie,
- les charges financières liées à ces placements (dont les frais de gestion externes),
- les variations de valeur des placements évalués en juste valeur par contrepartie en résultat,
- les variations de mise en juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'investissement,
- les plus et moins values de cession nettes des dotations et des reprises de provision pour dépréciation.

Le coût de l'endettement correspond essentiellement aux charges financières sur fonds empruntés.

1.8. Charges techniques d'assurance

Les charges techniques d'assurance correspondent aux commissions versées aux apporteurs, aux sinistres payés aux assurés, aux frais accessoires et à la variation des provisions techniques brutes de réassurance.

Les frais par destination des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont ventilés par nature au sein de l'état du résultat global conformément au format retenu par le Groupe April.

1.9. Charges ou produits nets des cessions de réassurance

Les charges ou produits nets des cessions en réassurance correspondent au solde net :

- des primes cédées, qui constituent des charges,
- des sinistres cédés, qui constituent des produits,
- des commissions de réassurance, qui constituent des produits,
- de la variation des provisions cédées, qui constituent des produits (dotation nette) ou des charges (reprise nette).

1.10. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges définis par la recommandation CNC 2004-R.02 :

- les plus et moins values de cession d'actifs non courants incorporels et corporels,
- les dépréciations d'actifs non courants incorporels et corporels sauf les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition,
- les charges de restructuration,
- les provisions relatives à un litige majeur.

1.11. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de prise de participation.

L'analyse des écarts de première consolidation des acquisitions n'est pas définitive et peut donner lieu à des affectations complémentaires dans le délai de 12 mois de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits en immobilisations incorporelles. En application de la norme IAS 36, ils font l'objet de tests de valeur, dès apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an, selon la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash Flows - DCF).

Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées au paragraphe 1.16.2.

Les écarts d'acquisition négatifs sont directement comptabilisés en résultat.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise au cas où la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition redeviendrait supérieure à sa valeur comptable.

1.12. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles acquises séparément telles que les logiciels ou les portefeuilles d'assurés.

Les immobilisations incorporelles résultant d'acquisition sont reconnues de manière séparée de l'écart d'acquisition lorsqu'elles sont identifiables, contrôlées par l'entreprise et qu'elles sont susceptibles de générer des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes et externes qui contribuent directement à la création ou l'amélioration des performances, sont comptabilisés en tant qu'actif pour autant qu'ils généreront des avantages économiques futurs et qu'ils sont clairement identifiés.

Les autres coûts de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- les immobilisations à durée de vie finie sont amorties sur leur durée d'utilisation telle que définie ci-dessous,
- les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties.

Néanmoins, quelle que soit leur durée de vie, les immobilisations font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie finie est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production et selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation. Cette dernière est révisée chaque année :

- En courtage, les portefeuilles d'assurés sont amortis proportionnellement à leur taux de renouvellement et sur un maximum de 10 ans.
- Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre un an et cinq ans en fonction de la durée d'utilisation prévue.

1.13. Immobilisations corporelles (hors immeuble de placement)

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par autofinancement et il n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu. En conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

- les constructions sont amorties sur une durée maximale de 50 ans,
- les installations générales et les agencements sont amortis sur une durée maximale de 8 ans,
- le matériel de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans,
- le matériel informatique est amorti sur une durée maximale de 3 ans,
- le mobilier de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans.

1.14. Immobilier de placement

Conformément à la norme IAS 40, le Groupe a opté pour la valorisation de l'immobilier de placement selon la méthode des coûts amortis, c'est-à-dire en utilisant le coût historique diminué du cumul des amortissements.

1.15. Immobilisations en location financement

Conformément à la norme IAS 17 « Contrat de location », les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la juste valeur si elle est inférieure. La dette associée est inscrite au passif de l'état de situation financière à la rubrique emprunts et dettes financières.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée prévue telle que définie ci-dessus.

1.16. Pertes de valeur des actifs

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

1.16.1. Immobilisations incorporelles à durée de vie finie et immobilisations corporelles :

Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.

1.16.2. Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et écarts d'acquisition :

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'unité génératrice de trésorerie est définie comme étant un ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres Groupes d'actifs.

Au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

La valeur d'utilité des actifs est définie en actualisant les flux futurs nets (DCF - Discounted Cash-Flows).

Les flux financiers issus des prévisions d'activité des quatre prochaines années sont actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque déterminé par référence au taux des emprunts de l'Etat français,
- un taux de risque défini par référence à la prime de risque exigée par les investisseurs sur le marché des petites et moyennes capitalisations,
- un coefficient de sensibilité du taux de risque compris entre 1 et 4, déterminé en fonction de l'activité de chaque filiale, un taux de croissance à l'infini défini prudemment et compris entre 0% et 2% selon les perspectives d'activité de la filiale.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition est supérieure à leur valeur d'utilité ainsi déterminée.

La dépréciation correspondant aux écarts d'acquisition est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise au cas où la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition redeviendrait à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

1.17. Placements financiers

Les placements financiers comprennent essentiellement les placements des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance incluses dans le périmètre de consolidation.

Ils sont composés :

- d'actions, d'obligations, d'OPCVM actions ou d'OPCVM obligataires classés dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ». Ces placements financiers sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents sont comptabilisés dans les

- capitaux propres jusqu'à leur cession. Lors de la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés en résultat,
- d'OPCVM de trésorerie classés dans la catégorie « titres détenus à des fins de transaction ». Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat.

Les OPCVM de trésorerie classés en placements des activités d'assurance ne sont pas détenus à plus de 20% du fait des contraintes de gestion mises en place par le Groupe.

Concernant les obligations perpétuelles pour lesquelles les cours de marché ne sont pas représentatifs de la valeur intrinsèque des titres (marché devenu inefficace par manque de liquidité et une aversion extrême au risque), le groupe a adopté un modèle interne de valorisation. Ce modèle se base sur une projection des cash flows futurs actualisés avec le taux sans risque (OAT 10 ans). Le risque est intégré dans l'évaluation des cash flows.

Les obligations perpétuelles valorisées selon cette méthode représentent environ 5% des actifs du Groupe.

Aucun actif financier n'est classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM).

La juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments financiers à la clôture de l'exercice.

La très grande majorité des instruments financiers détenus en portefeuille est cotée sur un marché officiel, réglementé ou assimilé. La juste valeur correspond alors au dernier cours connu à la date de clôture de l'exercice ou à la dernière valeur liquidative publiée pour les OPCVM.

Dans quelques cas particuliers rares ou en l'absence de cotation, la juste valeur peut correspondre à une évaluation de l'émetteur ou réalisée par des contributeurs.

Comptabilisation :

Le Groupe comptabilise les actifs financiers dans ses comptes dès qu'il devient partie au contrat. La date de comptabilisation correspond à la date d'engagement des opérations. Les frais d'acquisition des placements financiers sont directement passés en charges au cours de l'exercice car ne représentant pas une valeur significative tant individuellement que dans leur ensemble.

Dépréciation :

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le résultat font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté.

Les « actifs disponibles à la vente » sont dépréciés s'il existe une indication objective de perte de valeur significative et prolongée.

Une dépréciation des titres en moins-value depuis plus de 6 mois ou en moins-value de plus de 20% à la clôture est enregistrée pour les actions et OPCVM non consolidés classés

en « actifs disponibles à la vente ». Le taux de 20% peut être porté à 30% en cas de volatilité significative des marchés.

En ce qui concerne les instruments de dettes classés en « actifs disponibles à la vente », April Group procède à une analyse des critères suivants afin d'identifier les indications objectives de perte de valeur :

- difficultés financières ou probabilité de faillite des émetteurs,
- défaut de paiement des intérêts ou du principal.

Le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable du titre concerné et son cours à la date d'arrêté. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés, en l'absence de valeur de marché, le montant de la dépréciation s'apprécie par rapport à la valeur d'utilité du titre. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers adaptés à la situation du titre concerné.

Ces pertes de valeur sont comptabilisées directement en résultat.

- Pour les instruments de dette: si la juste valeur de l'instrument augmente ultérieurement du fait d'évènements survenant après la dépréciation, la reprise s'effectue par le résultat.
- Pour les instruments de capitaux propres: les pertes de valeur constatées sur ces instruments ne sont reprises en résultat qu'à l'occasion de la cession dudit instrument.

1.18. Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Aucun instrument financier à terme ni aucune opération de couverture n'est utilisé.

1.19. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées :

Les créances nées d'opérations d'assurance sont constituées de Primes Acquisées Non Emises (PANE) ainsi que des primes émises non encaissées, déduction faite des annulations de primes.

Le montant des PANE est calculé à chaque clôture afin de rattacher à la période considérée les primes acquises à cette période.

1.20. Créances nées des opérations de cessions en réassurance

Les créances nées des opérations de cessions en réassurance sont constituées des sommes à recouvrer des réassureurs : sinistres en attente de remboursement et commissions à recevoir.

1.21. Actifs et passifs destinés à la vente dont ceux relatifs à des abandons d'activité

Cette catégorie comprend les actifs, notamment des activités destinées, avec une assurance suffisante, à être cédées ou abandonnées dans les douze mois qui suivent. Les

filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et activités (actif et passifs) concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés au bilan dans des postes d'actifs et de passifs séparés. Les comptes de passifs (hormis les fonds propres) des filiales destinées à être cédées sont comptabilisés séparément au passif du bilan consolidé, sans compensation avec les actifs.

Dans le cas d'un abandon d'activité représentant soit une ligne de métier, une zone géographique principale et distincte ou une filiale acquise uniquement dans l'optique de la revendre, la contribution après impôt est comptabilisée sur une ligne particulière du compte de résultat. A des fins de comparabilité, les mêmes principes sont appliqués dans la présentation du compte de résultat des exercices précédents présenté dans la rubrique « impact sur le résultat des variations de périmètre ». Ce poste séparé comprend également la plus ou moins value après impôt enregistrée lors de la cession de l'activité à la date de la perte de son contrôle.

1.22. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les parts d'OPCVM de trésorerie autres que celles détenues par les compagnies d'assurance et les sociétés de réassurance enregistrées en placements financiers (cf. note 1.17).

Il s'agit de placements à très court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur.

Les placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement ».

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

1.23. Créances clients

Les créances clients regroupent les appels de primes en attente de règlement émis par les sociétés de courtage d'April Group ainsi que des créances relatives aux prestations de services.

Les primes appelées ne sont comptabilisées qu'à la date d'effet de la prise de garantie et non à la date d'envoi des appels de primes lorsque celle-ci est antérieure.

Une provision pour dépréciation des comptes clients peut être comptabilisée pour la quote-part des commissions afférentes aux primes des assurés radiés pour non-paiement de prime.

Cette quote-part est calculée sur la base des résultats historiques obtenus sur les opérations de recouvrement contentieux effectuées sur ces assurés radiés.

1.24. Provisions techniques des contrats d'assurance

Les provisions techniques issues des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont comptabilisées brutes d'opérations de réassurance au passif de l'état de situation financière, la partie réassurée étant comptabilisée à l'actif dans la rubrique « part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques ». Ces provisions techniques sont déterminées sur des bases statistiques et actuarielles, conformément au Code des assurances et en utilisant notamment les lois de maintien en incapacité et invalidité annexées à ce Code.

1.25. Tests de suffisance du passif pour les compagnies d'assurance du Groupe

Lors de chaque clôture, des tests de suffisance du passif sont réalisés au niveau de chaque compagnie consolidée pour s'assurer du caractère suffisant des passifs d'assurance. Pour la réalisation de ces tests, les sociétés regroupent les contrats sur la base des critères communs en tenant compte de la manière dont ils ont été acquis, dont ils sont gérés et dont leur rentabilité est mesurée.

Toute insuffisance de provision est constatée en résultat. Dans le cas spécifique des contrats d'assurance non vie, une provision pour risques en cours est constituée pour les contrats dont les primes sont estimées insuffisantes pour couvrir les sinistres et frais de gestion futurs.

1.26. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

1.27. Engagements envers le personnel

Les avantages à court terme qui sont dus dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer.

Ces montants sont provisionnés dans les comptes sur une base non actualisée.

Les engagements du Groupe, résultant de régimes à prestations définies, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées telle que définie dans la norme IAS 19. Les engagements du Groupe concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite non financés sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Le coût des services passés est pris directement en résultat dès lors que les droits à prestations sont acquis.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite financés le sont via un contrat groupe d'assurance sur la vie. Le contrat groupe étant relatif à une partie liée, il a été considéré comme non éligible au regard de la norme IAS 19 et n'entraîne dès lors pas compensation entre dette actuarielle et actifs de couverture.

1.28. Passifs financiers

Les passifs financiers correspondent aux éléments suivants :

- soit à une obligation contractuelle de remettre à une autre entreprise de la trésorerie ou un autre actif financier,
- soit à un contrat qui sera ou qui pourra être dénoué en actions propres de l'entreprise,
- soit aux contrats d'investissement.

Le Groupe comptabilise les passifs financiers lorsqu'il devient partie au contrat c'est-à-dire à la date d'engagement des opérations.

Les passifs financiers du Groupe sont comptabilisés selon la méthode du coût, à l'exception des engagements d'achats des intérêts minoritaires (cf. note 1.29) et des contrats d'investissement, car l'impact de l'utilisation de la méthode du coût amorti n'est pas significatif.

Les contrats d'investissement sont évalués à leur valeur de marché. Leur mise en juste valeur est comptabilisée directement en résultat.

1.29. Engagements d'achats des intérêts minoritaires

A l'occasion de la prise de contrôle de sociétés intégrées au périmètre de consolidation au 30 juin 2009, April Group ou ses filiales consolidées ont dans certains cas octroyé des

engagements d'achat des quotes-parts de capital détenues par les actionnaires minoritaires de ces sociétés.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "passifs financiers". La contrepartie de ces passifs financiers n'est pas précisée par les normes IFRS. L'IFRIC a été saisi sur ce point. En l'absence d'une interprétation de l'IFRIC, April Group a opté pour la comptabilisation en écarts d'acquisition de la différence entre la juste valeur des passifs financiers et le montant des intérêts minoritaires annulés des capitaux propres.

Selon la norme IAS 39, les passifs financiers sont évalués à leur juste valeur. Les formules d'évaluation des clauses de rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires des filiales consolidées sont basées sur les performances économiques de ces sociétés à la date d'exercice de l'option. Il s'agit généralement de formules retenant des critères de rentabilité et de développement.

Ces options sont généralement exerçables après un différé de plusieurs années et dans un intervalle de temps fixé dès l'acquisition.

La juste valeur de ces passifs financiers ne pouvant être déterminée en l'absence de prévisions suffisamment fiables ou de marché actif, la méthode suivante est retenue :

- une période de trois années suivant la date d'établissement de la clôture ou de la situation intermédiaire est déterminée afin de disposer de prévisions chiffrées considérées comme suffisamment fiables,
- les engagements qui prennent effet au cours de cette période sont évalués et comptabilisés par April Group,
- les engagements qui prennent effet au-delà de cette période ne peuvent pas être évalués de façon fiable et ne sont pas comptabilisés. Ces engagements sont présentés en note 12 Engagements hors bilan.

En conséquence, les engagements prenant naissance au cours des exercices 2010, 2011 et jusqu'au 30 juin 2012 et valorisables sont comptabilisés au 30 juin 2009.

La variation de la juste valeur des engagements de rachat constatée lors des clôtures suivantes est comptabilisée en contrepartie des écarts d'acquisition.

Le traitement retenu est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des normes IFRS et de leurs interprétations.

1.30. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés dès l'apparition de différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux récupérables.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les impôts différés actifs sont constatés seulement si leur récupération est considérée comme probable.

1.31. Paiements en action

Les membres du personnel et les dirigeants du Groupe peuvent bénéficier d'options de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Seuls les plans octroyés à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont concernés par l'application de la norme IFRS 2. Les plans antérieurs restent non évalués et ne sont pas comptabilisés.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Pour chaque plan, la valeur de l'option a été déterminée à partir du modèle de Merton, considéré comme une référence par les intermédiaires de marché en matière de valorisation des options.

Le calcul intègre les paramètres suivants :

- le prix d'exercice,
- la durée d'acquisition,
- le prix actuel de l'action sous-jacente,
- la volatilité attendue,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque sur la durée d'acquisition.

La valeur de l'option est enregistrée linéairement entre la date d'octroi de l'option et sa date de maturité, c'est-à-dire sur la durée d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Certaines options sont conditionnées à des objectifs de croissance et/ou de résultat. La valorisation de ces options intègre une probabilité d'atteinte de ces objectifs.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, soit à l'issue d'une période de cinq ans, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés tant pour les options que pour les attributions d'actions gratuites sont comptabilisés en charges de personnel dans l'état du résultat global en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autre paiement en actions au sein du Groupe.

1.32. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

La plus ou moins value de cession des actions propres est directement imputée sur les capitaux propres de sorte que les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de la période.

1.33. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date de l'état de situation financière est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent de manière significative les montants existants à la date de la clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Les autres événements n'ayant pas d'incidence sur les comptes sont présentés dans les notes annexes.

Note 2 - Evènements significatifs de la période

2.1. Acquisition de sociétés et prises de participations complémentaires

SANO Concept

April Group a procédé au cours du mois de janvier 2009 à l'acquisition de 51% de SANO Concept, courtier spécialisé dans l'assurance santé destinée aux particuliers, basé à Lausanne en Suisse.

GENÇ Sigorta

APRIL GROUP a procédé au cours du mois d'avril 2009 à l'acquisition de 60 % du capital de la société GENÇ Sigorta, courtier grossiste, basée à Istanbul en Turquie.

2.2. Cession d'activité

LETIS

APRIL GROUP a cédé le 8 avril 2009 la société London & European Title Insurance Services à Christopher Taylor qui en était le CEO depuis 2006. Le résultat de cession ainsi que les résultats du 1^{er} trimestre apparaissent en Résultat des activités abandonnées.

SFG

APRIL GROUP a cédé le 26 mai 2009 la Société Française de Garantie au groupe britannique Homeserve. La société est déconsolidée au 30 avril 2009.

2.3. Réorganisation

Fusion April Réunion – April Assurances

La société April Assurances a absorbé par voie de fusion la société April Réunion en date d'effet du 1^{er} janvier 2009.

Dissolution Axeria Courtage

La société Axeria Courtage a été dissoute sans liquidation avec transmission universelle du patrimoine dans la société Axeria Iard.

Création d'April Asset Management

Le GIE April Asset Management est en charge de la gestion financière des placements des compagnies d'assurance du groupe.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Variations de périmètre

Les variations de périmètre entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 sont les suivantes :

- consolidation par intégration globale de la société SANO Concept holding et ses 10 filiales à compter du 1^{er} février 2009,
- consolidation par intégration globale de la société Medbroker à compter du 1^{er} janvier 2009,
- consolidation par intégration globale du GIE April Asset Managment à compter du 1^{er} mars 2009,
- consolidation par intégration globale de la société Genç Sigorta à compter du 1^{er} avril 2009,
- déconsolidation et classement de la société L&E Letis en activités abandonnées à compter du 1^{er} janvier 2009,
- déconsolidation de la société Habitance à compter du 1^{er} janvier 2009,
- déconsolidation de la société SFG ainsi que sa filiale CSF à compter du 30 avril 2009,

- Identification des entreprises consolidées

SOCIETE	SIEGE	N° IDENTIFICATION	% INTERET 2009	METHODE DE CONSO 2009	% INTERET 2008	METHODE DE CONSO 2008
APRIL GROUP (holding)	Lyon	377 994 553	Mère	Mère	Mère	Mère
AHM	New York		100%	IG	100%	IG
ALLO ASSURANCES	Valence	383 048 543	100%	IG	100%	IG
AMC	Pointe-à-Pitre	438 072 746	90%	IG	90%	IG
AMT	Tours	397 855 867	75%	IG	75%	IG
APRIL ASSET MANAGEMENT (GIE)	Lyon	510 757 743	100%	IG	N/A	NC
APRIL ASSURANCES	Lyon	428 702 419	100%	IG	100%	IG
APRIL ASSURANCES ENTREPRISES	Lyon	493 481 816	100%	IG	100%	IG
APRIL CEE DEVELOPMENT	Budapest		80%	IG	80%	IG
APRIL CONSEILS	Lyon	437 915 812	100%	IG	100%	IG
APRIL CORPORATE BROKING	Lyon	493 113 716	100%	IG	100%	IG
APRIL COURTAGE (GIE)	Lyon	499 104 909	100%	IG	100%	IG
APRIL COVER	Lyon	493 473 979	70%	IG	70%	IG
APRIL DELTA	Lyon	501 273 502	100%	IG	100%	IG
APRIL DEVELOPPEMENT IARD (GIE)	Lyon	503 518 839	100%	IG	100%	IG
APRIL FINANCIAL SERVICES AG	Munich		84%	IG	84%	IG
APRIL GAMMA	Lyon	501 273 536	100%	IG	100%	IG
APRIL GERMANY	Munich		100%	IG	100%	IG
APRIL GROUP CORPORATE	Paris	343 817 219	100%	IG	100%	IG
APRIL GROUP DOMMAGES PARTICULIERS	Lyon	428 699 417	100%	IG	100%	IG
APRIL GROUP PREVOYANCE SANTE	Lyon	428 979 629	100%	IG	100%	IG
APRIL GROUP VIE EPARGNE	Lyon	490 175 205	100%	IG	100%	IG
APRIL IBERIA	Madrid		100%	IG	70%	IG
APRIL IMMOBILIER	Lyon	442 444 782	100%	IG	100%	IG
APRIL INSURETY (Ireland) LTD	Ireland		70%	IG	70%	IG
APRIL INSURETY CORPORATE SERVICES	Bristol		70%	IG	70%	IG
APRIL INSURETY PLC	Bristol		70%	IG	70%	IG
APRIL INTERNATIONAL	Lyon	423 412 808	100%	IG	100%	IG
APRIL ITALIA	Milan	CF 1286540153	100%	IG	100%	IG
APRIL KAPPA	Lyon	501 273 700	100%	IG	100%	IG
APRIL MARINE	La Roche Sur Yon	390 440 725	87,5%	IG	75%	IG
APRIL MARKETING SOLUTIONS	Lyon	493 481 782	100%	IG	100%	IG
APRIL MEDITERRANEAN LTD	Malte	C 43042	100%	IG	100%	IG
APRIL MOBILITE	Paris	309 707 727	100%	IG	100%	IG
APRIL NORTH AMERICA	Montréal		100%	IG	69,9%	IG
APRIL OGB	Varsovie		70%	IG	70%	IG
APRIL OMEGA	Lyon	501 273 734	100%	IG	100%	IG
APRIL PATRIMOINE	Lyon	433 912 516	100%	IG	100%	IG
APRIL PORTUGAL	Lisbonne	508 540 887	100%	IG	100%	IG
APRIL PREMIUM	Lyon	424 006 195	100%	IG	100%	IG
APRIL REUNION	Lyon	493 481 857	100%	IG	100%	IG
APRIL SANTE	Lyon	388 138 398	100%	IG	97,37%	IG
APRIL SERVICES (GIE)	Limonest	498 451 491	100%	IG	100%	IG

SOCIETE	SIEGE	N° IDENTIFICATION	% INTERET 2009	METHODE DE CONSO 2009	% INTERET 2008	METHODE DE CONSO 2008
APRIL SIGMA	Lyon	501 273 825	100%	IG	100%	IG
APRIL SOLUTIONS	Lyon	493 481 881	100%	IG	100%	IG
APRIL SOLUTIONS ENTREPRISES	Lyon	493 113 708	100%	IG	100%	IG
APRIL TECHNOLOGIES (GIE)	Lyon	419 399 480	99,99%	IG	99,99%	IG
APRIL YACHT BROKER DI ASSICURAZIONI	San Remo		70%	IG	70%	IG
APRIL WAF	Lyon	501 273 403	100%	IG	80%	IG
ARIS	Levallois Perret	378 004 493	50%	IG	50%	IG
AS CONSEIL ET AUDIT	Saint Etienne	483 528 691	49%	IG	49%	IG
ASPA (GIE)	Saint Denis (93)	351 484 118	80%	IG	80%	IG
ASSINCO	Saint Denis (93)	722 069 226	80%	IG	80%	IG
ASSINCO CARAIBES	Baie Mahault (Réunion)	337 603 286	79,91%	IG	79,91%	IG
ASSINCO CARAIBES MARTINIQUE	Fort de France	432 487 338	79,99%	IG	79,99%	IG
ASSINCO O.I.	Saint Denis (Réunion)	452 500 978	80%	IG	80%	IG
ASSINCO O.I. (GIE)	Saint Denis (Réunion)		80%	IG	80%	IG
ASSINCO PARTENAIRE	Strasbourg	648 501 864	80%	IG	80%	IG
ASSISTANCE CORIS d.o.o.	Slovénie		32,34%	IG	32,34%	IG
ASSISTANCE CORIS VARSOVIE Sp. Z.o.o.	Varsovie		66%	IG	66%	IG
ASSURDOM	Le Port (Réunion)	384 944 740	71,55%	IG	53,53%	IG
ASSURTIS	Paris	483 108 775	55%	IP	55%	IP
AXERIA COURTAGE	Lyon	501 156 236	100%	IG	100%	IG
AXERIA IARD	Lyon	352 893 200	100%	IG	100%	IG
AXERIA INSURANCE COMPANY	Londres		100%	IG	100%	IG
AXERIA LIFE INTERNATIONAL	Malte		100%	IG	100%	IG
AXERIA PREVOYANCE	Lyon	350 261 129	100%	IG	100%	IG
AXERIA RE	Malte	C 43228	100%	IG	100%	IG
AXERIA VIE	Lyon	487 739 963	100%	IG	100%	IG
CACEP	Bergheim	479 051 088	75%	IG	75%	IG
CAEG			60%	IG	60%	IG
CANADA WORLDWIDE			86%	IG	60,11%	IG
CARISCO	Saint Denis (93)	382 994 572	80%	IG	80%	IG
CEIDA	Strasbourg	728 503 673	79,98%	IG	79,98%	IG
CGCA	Rochefort sur Mer	378 849 798	100%	IG	100%	IG
CHATEAUDUN (GIE)	Paris	479 390 841	100%	IG	100%	IG
CIARE SA	Lyon	950 398 131	100%	IG	100%	IG
CICP	Paris		66%	IG	66%	IG
COGEALP	Lyon	338 399 439	66%	IG	66%	IG
CORIS ASSISTANCE	Paris		66%	IG	66%	IG
CORIS BULGARIE	Bulgarie		33,66%	IG	33,66%	IG
CORIS INTERNATIONAL	Paris		66%	IG	66%	IG
CORIS PROTECTION JURIDIQUE	Paris		66%	IG	66%	IG
CORIS ROUMANIE	Roumanie		66%	IG	65,34%	IG
CORIS SUISSE S.A	Suisse		54,12%	IG	54,12%	IG
CORIS TLRE	Irlande		66%	IG	66%	IG
DIERREVI	Milan		80%	IG	80%	IG
ESCAPADE	Sainte Croix (Canada)		60%	IG	41.94%	IG
EUROPASSUR	Levallois Perret	333 800 811	100%	IG	100%	IG
GENC	Istanbul		60%	IG	N/A	NC
GIZA	Fougères	349 844 746	100%	IG	100%	IG

SOCIETE	SIEGE	N° IDENTIFICATION	% INTERET 2009	METHODE DE CONSO 2009	% INTERET 2008	METHODE DE CONSO 2008
GLOBAL CONSEIL	Veyvet (Suisse)		51%	IG	N/A	NC
HAUSSMANN CONSEILS	Aix en Provence	383 416 872	80%	IG	80%	IG
ISR COURTAGE	Paris	492 823 851	100%	IG	100%	IG
LE FRANCE	Paris	422 630 707	100%	IG	100%	IG
LE SPAIN	Madrid		100%	IG	100%	IG
LE TITLE GROUP LTD	Londres		100%	IG	100%	IG
LIBR'HANDI	Lyon		100%	IG	100%	IG
MAISON COMMUNE (GIE)	Lyon	484 630 579	100%	IG	100%	IG
MANCINI ASSURANCES	Saint Denis (Réunion)	310 863 501	80%	IG	80%	IG
MEDIBROKER			100%	IG	100%	IG
MEDBROKER			49%	IG	N/A	NC
MICRORESO (GIE)	Rochefort sur Mer	403 656 846	100%	IG	100%	IG
MORAL CARAIBES	Pointe-à-Pitre	390 397 172	90%	IG	90%	IG
MULTI SERVICES (GIE)	Levallois Perret	424 050 433	100%	IG	100%	IG
MUTANT ASSURANCES (et ses filiales)	Lyon	350 379 251	100%	IG	100%	IG
MUTASSUR	Saint Denis (Réunion)	492 760 574	71,55%	IG	53,63%	IG
PCLS	Varsovie		70%	IG	70%	IG
REUNION ASSURANCES SUD	Saint Denis (Réunion)	419 592 290	80%	IG	80%	IG
SANO CONCEPT	Lausanne		51%	IG	N/A	NC
SANO CONCEPT HOLDING	Lausanne		51%	IG	N/A	NC
SASCO	Annecy	377 974 555	100%	IG	100%	IG
SCORE CALL	Tunis		50,15%	IG	N/A	NC
SCORE LIFE	Lausanne		51%	IG	N/A	NC
SCORE LIFE DD CHABLAIS	Vevey (Suisse)		30,6%	IG	N/A	NC
SCORE MITTELAND	Lausanne		51%	IG	N/A	NC
SCOREFIVE	Lausanne		26,01%	IG	N/A	NC
SEPCOFI	Lyon	329 845 325	100%	IG	100%	IG
SI SCORE IMMO	Lausanne		51%	IG	N/A	NC
SOGAGIA	Saint Denis (93)	391 491 248	80%	IG	80%	IG
SOGAGIA CARAIBES	Baie Mahault (Réunion)	480 118 629	79,91%	IG	79,91%	IG
SOLIDARIS	Lyon	492 823 919	80%	IG	80%	IG
SOLUCIA PJ	Lyon	481 997 708	100%	IG	100%	IG
TMS CONTACT	Paris	384 706 941	99,86%	IG	99,86%	IG
UNIVERSITE APRIL	Lyon	Association	100%	IG	100%	IG
VISION BERATUNGS	Sierre (Suisse)		25,5%	IG	N/A	NC
VISION CONSEIL	Sierre (Suisse)		25,5%	IG	N/A	NC

IG : Intégration globale / IP : Intégration proportionnelle / ME : Mise en équivalence / NA : Non Applicable / NC : Non Consolidée

3.2. Filiales non consolidées

Conformément aux principes et méthodes comptables appliqués, les participations suivantes n'ont pas été consolidées en raison de leur taille réduite. Leur consolidation n'aurait pas d'incidence sur les états financiers consolidés.

DENOMINATION (date des états financiers) SIEGE SOCIAL	Capital Capitaux Propres Prêts et avances	% intérêt du groupe Dividendes	Val. brute titres Val nette titres	Chiffre d'affaires Résultat Exploit° Résultat Net
PARTICIPATIONS - 10% à 50%			K€	
AITIC (31/12/08) 59, rue Baraban - 69003 LYON	38 K€ 1 263 K€	20%	8 8	967 K€ 165 K€ 141 K€
PROVENCALE DE PATRIMOINE (1) Le Pujol III - 13390 AURIOL	49 K€ 4 K€	20%	10 0	129 K€ -34 K€ -45 K€
CLARIX Secura AG (31/12/08) Laurenzenvorstadt 11 - 5000 AARAU - Suisse	100 KCHF 153 KCHF	95%	81 81	525 KCHF 20 KCHF 12 KCHF
APRIL RISK Solutions SOFIA - Bulgarie	200 KBGN 200 KBGN	50,4%	69 69	Non applicable
AMT Chegaray (31/03/2008) 2, rue Rossini - 75009 PARIS	50 K€ -7 K€	12%	65 65	263 K€ 17 K€ 4 K€
TOTAL BRUT / NET			233 / 223	

(1) Dernières données disponibles

En outre, la société Coris International détient 912 K€ de titres non consolidés au 30 juin 2009. Ces titres correspondent aux filiales du groupe non consolidées au 30 juin 2009. Leur impact sur les comptes 2009 aurait été non significatif.

Les titres de la société Judicial, acquise le 24 juin 2009 et non encore consolidée figure également en titres non consolidés au 30 juin.

La plus grande partie de la trésorerie des sociétés du Groupe est placée dans le FCP APRIL TRESORERIE, code ISIN FR0010046789. Seules les sociétés du Groupe APRIL détiennent des parts d'APRIL TRESORERIE.

Cet OPCVM ne contient aucune dette et est principalement investi dans des OPCVM non dédiés sans jamais en détenir une part significative ni influencer sur leur gestion.

En conséquence, APRIL TRESORERIE est consolidé par sa mise en juste valeur par le résultat dans les comptes consolidés.

3.3. Impact sur le résultat des variations de périmètre

L'état du résultat net présenté ci-dessous est établi afin de permettre de mesurer l'impact des acquisitions de période sur un exercice complet. Il ne constitue pas un état du résultat global pro forma établi afin de répondre au franchissement de seuils tels que défini par l'article 221-1 du règlement général de l'AMF.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des données consolidées ci-après sont conformes aux principes et méthodes retenus pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2009.

L'état du résultat net retraité prend en compte les acquisitions et l'intégration dans le périmètre de consolidation des sociétés suivantes : SANO Concept et GENÇ Sigorta.

L'état de situation financière et le tableau de flux de trésorerie résultant des entrées de périmètre au 30 juin 2009 ne sont pas présentés en raison de l'absence d'impact significatif sur ces états des nouvelles entrées dans le périmètre du Groupe.

Afin de mesurer l'impact de la cession de la société LETIS dans les comptes consolidés, un état du résultat global au 30 juin 2008 présentant le reclassement du résultat de la société LETIS en résultat des activités abandonnées est présenté ci-après.

Etat du résultat global au 30 juin 2009

RESULTAT <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2008 Reclassement des activités abandonnées	30 juin 2009	Ajustements liés à l'effet année pleine des entrantes	30 juin 2009 corrige
CHIFFRE D'AFFAIRES	332 887	428 063	899	428 962
Autres produits d'exploitation	7 514	7 841	2	7 843
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	12 524	8 257	-4	8 253
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	352 925	444 161	897	445 058
Charges techniques des contrats d'assurance	-89 007	-195 783		-195 783
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-8 794	8 749		8 749
Autres achats et charges externes	-104 524	-108 953	-370	-109 323
Impôts et taxes	-8 777	-9 433	-1	-9 434
Charges de personnel	-70 900	-81 225	-372	-81 597
Dotation aux amortissements	-4 389	-5 698	-28	-5 726
Dotation aux provisions	-2 095	-3 152		-3 152
Autres produits et charges opérationnels courants	-3 168	-3 045	-6	-3 051
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	61 271	45 621	120	45 741
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-269		-269
Autres produits et charges opérationnels	202	18 400	-1	18 399
RESULTAT OPERATIONNEL	61 473	63 752	119	63 871
Charge de financement	-262	-175		-175
Quote-part dans les entreprises associées				
Impôts sur les résultats	-19 039	-15 102	-33	-15 135
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	42 172	48 475	86	48 561
Résultat des activités abandonnées	-795	-1 565		-1 565
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	41 377	46 910		46 996
Intérêts minoritaires	-10	-1 317	-40	-1 357
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	41 367	45 593	46	45 639
RESULTAT PAR ACTION	1,02	1,12		1,13
RESULTAT DILUE PAR ACTION	1,01	1,11		1,11

Note 4 - Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont représentatifs du métier du Groupe qui se décompose en quatre activités :

- Santé-prévoyance
- Dommages
- Epargne
- Autres

Le reporting interne à destination du management ou du conseil d'administration est structuré selon les secteurs opérationnels retenus ci-dessus.

Le secteur Autres correspond principalement à la holding de pilotage du Groupe, à certains GIE internes et à un nombre limité de sociétés non encore actives.

Les zones géographiques, présentées conformément à la norme IFRS 8, correspondent à la France et au hors France. Elles sont caractéristiques de l'implantation géographique du Groupe et de sa stratégie de développement.

Pour identifier les secteurs opérationnels, le management a retenu les branches d'assurance dans lesquelles April Group exerce ses activités :

- assurance santé et prévoyance de personnes,
- assurance dommage aux biens et de responsabilité,
- épargne, vie et capitalisation,
- autres.

4.1. Produits par secteurs opérationnels et par secteurs géographiques

<i>En milliers d'euros</i>							30 JUIN 2009
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES		5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063
Dont	France	5 155	227 714	132 735		-5 062	360 542
	Hors France		54 259	13 262			67 521
Produits activités ordinaires		9 224	290 392	150 015	5 480	-10 950	444 161
Résultat opérationnel		-1 735	50 381	17 536	-2 430		63 752
Dont	France	-1 735	48 339	15 577	-2 430		59 751
	Hors France		2 042	1 959			4 001
Dont	Résultat financier	3 318	3 730	351	858		8 257
RESULTAT NET		-1 787	29 965	10 581	6 834		45 593

<i>En milliers d'euros</i>							30 JUIN 2008
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES		11 866	216 145	118 896		-11 216	335 691
Dont	France	11 866	202 448	113 412		-11 216	316 510
	Hors France		13 697	5 484			19 181
Produits activités ordinaires		14 109	227 576	127 168	5 932	-18 902	355 883
Résultat opérationnel		-1 078	53 780	10 933	-2 963	30	60 702
Dont	France	-1 078	53 830	10 243	-2 963	30	60 062
	Hors France		-50	690			640
Dont	Résultat financier	1 096	6 583	4 750	264	-32	12 661
RESULTAT NET		-757	33 592	7 146	1 356	30	41 367

<i>En milliers d'euros</i>						30 JUIN 2009
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises		127 979	69 004		-4 251	192 732
Commissions	5 155	151 497	65 335		-689	221 298
Prestations services		2 497	11 658		-122	14 033
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 155	281 973	145 997		-5 062	428 063
<i>En milliers d'euros</i>						30 JUIN 2008
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises	6 172	76 716	45 571		-10 348	118 111
Commissions	5 694	136 949	62 805		-678	204 770
Prestations services		2 480	10 520		-190	12 810
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 866	216 145	118 896		-11 216	335 691

Les primes d'assurance, en contribution Groupe, sont présentées nettes des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe.

4.2. Actifs par secteurs opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>						30 JUIN 2009
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Ecarts d'acquisition		57 854	102 049			159 903
Immobilisations incorporelles et corporelles	4 873	21 409	15 820	1 668		43 770
Immeubles de placement			204			204
Placements des activités d'assurance	118 190	293 978	108 150			520 318
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré	42 911					42 911
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	50 751	62 491	31 018		- 1 163	143 097
Créances	1 433	408 214	137 744	5 436	-10 046	542 781
Trésorerie	6 740	84 597	109 169	32 582		233 088
ACTIFS SECTORIELS	224 898	928 543	504 154	39 686	-11 209	1 686 072
Actifs d'impôts						10 676
Actifs financiers						15 340
TOTAL ACTIF						1 712 088

							31 DECEMBRE 2008
<i>En milliers d'euros</i>	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total	
Ecarts d'acquisition		53 986	98 620			152 606	
Immobilisations incorporelles et corporelles	4 612	21 941	16 136	1 675		44 364	
Immeubles de placement			207			207	
Placements des activités d'assurance	31 864	229 849	108 262			369 975	
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré	30 935					30 935	
Part des cessionnaires dans les provisions techniques		71 110	24 450			95 560	
Créances	5 305	103 907	121 755	5 954	-23 083	213 838	
Trésorerie	5 849	75 267	87 605	30 201		198 922	
ACTIFS SECTORIELS	78 565	556 060	457 035	37 830	-23 083	1 106 407	
Actifs d'impôts						12 404	
Actifs financiers						10 408	
TOTAL ACTIF						1 129 219	

4.3. Passifs par secteurs opérationnels

							30 JUIN 2009
<i>En milliers d'euros</i>	Epargne	Santé Prévoyance	Dommmages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total	
Provisions techniques		283 834	159 392		-1 163	442 063	
Passifs techniques sur contrats d'investissement	109 359					109 359	
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	42 161					42 161	
Provisions risques et charges	312	5 004	5 325	92		10 733	
Passifs financiers	34 485	21 238	21 150	31 599	-64 553	43 919	
Dettes exploitation	4 401	264 174	100 657	1 523	-1 593	369 162	
Autres passifs sectoriels	50 828	78 950	15 510		-187	145 101	
PASSIFS SECTORIELS	241 546	653 200	302 034	33 214	-67 496	1 162 498	
Autres passifs						169 257	
Passifs d'impôts						13 776	
Capitaux Propres						366 557	
PASSIF TOTAL						1 712 088	

<i>En milliers d'euros</i>	31 DECEMBRE 2008					Total
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Gruppe	
Provisions techniques	16	232 736	117 344		-2 806	347 290
Passifs techniques sur contrats d'investissement	22 548					22 548
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	34 097					34 097
Provisions risques et charges	420	4 732	5 231	159		10 542
Passifs financiers	30 001	36 627	22 405	30 056	-84 294	34 795
Dettes exploitations	3 706	98 666	94 846	1 558	-2 198	196 578
Autres passifs sectoriels	4 121	46 261	16 653		-5 719	61 316
PASSIFS SECTORIELS	94 909	419 022	256 479	31 773	-95 017	707 166
Autres passifs						96 566
Passifs d'impôts						7 552
Capitaux Propres						317 935
PASSIF TOTAL						1 129 219

Les passifs financiers au 30 juin 2009 intègrent les montants résultant des engagements de rachat des minoritaires, soit 6 008 K€ pour la branche Dommages et 6 522 K€ sur la branche Santé Prévoyance.

4.4. Informations sectorielles sur les acquisitions de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Santé Prévoyance	Dommages
Produits des entités regroupés ⁽¹⁾	8 519	7 732	787
Résultats des entités regroupés ⁽¹⁾	589	526	63
Immobilisations incorporelles et corporelles	433	289	144
Immeubles de placement	0	0	0
Placements des activités d'assurance	0	0	0
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré	0	0	0
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	0	0	0
Créances	7 880	7 100	780
ACTIFS SECTORIELS	8 313	7 389	924
Actifs d'impôts	4		
Actifs financiers	738		
Trésorerie	478		
Actifs apportés aux dates d'acquisition	9 533		
Capitaux Propres	2 505	2 260	245
Provisions techniques	0	0	0
Passifs techniques sur contrats d'investissement	0	0	0
Passifs liés à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	0	0	0
Provisions risques et charges	307	307	0
Passifs financiers	34	34	0
Dettes exploitations	1 567	751	816
Autres passifs sectoriels	29	2	27
PASSIFS SECTORIELS	4 442	3 354	1 088
Autres passifs	4 604		
Passifs d'impôts	487		
Passifs apportés aux dates d'acquisition	9 533		
Montant du résultat des entreprises acquises inclus dans le résultat de période	152	132	20
Ecart d'acquisition enregistrés au cours de la période	3 871	1 936	1 935

(1) : Les produits et résultats sont estimés sur douze mois, comme si la date d'acquisition pendant la période avait été l'ouverture de cette période.

4.5. Actifs par secteurs géographiques

<i>En milliers d'euros</i>	30 JUIN 2009			
	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecart d'acquisition	128 042	31 861		159 903
Immobilisations incorporelles et corporelles	41 266	2 504		43 770
Immeubles de placement	204			204
Placements des activités d'assurance	498 568	21 750		520 318
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré	42 911			42 911
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	139 527	3 570		143 097
Créances	511 998	38 313	- 7 530	542 781
Trésorerie	203 165	29 923		233 088
ACTIFS SECTORIELS	1 565 681	127 921	-7 530	1 686 072
Actifs d'impôts				10 676
Actifs financiers				15 340
TOTAL ACTIF				1 712 088

<i>En milliers d'euros</i>	31 DECEMBRE 2008			
	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecart d'acquisition	126 527	26 079		152 606
Immobilisations incorporelles et corporelles	41 998	2 366		44 364
Immeubles de placement	207			207
Placements des activités d'assurance	359 112	10 863		369 975
Placements représentant des contrats dont le risque financier est porté par l'assuré	30 935			30 935
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	93 036	2 524		95 560
Créances	195 624	19 874	-1 660	213 838
Trésorerie	158 666	40 256		198 922
ACTIFS SECTORIELS	1 006 105	101 962	-1 660	1 106 407
Actifs d'impôts				12 404
Actifs financiers				10 408
TOTAL ACTIF				1 129 219

Note 5 - Notes sur l'état du résultat global

5.1. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Production immobilisée	1 985	2 512
Subventions d'exploitation	28	38
Reprises de provisions sur actifs	1 495	1 323
Reprises de provisions pour risques et charges	1 055	2 087
Autres produits d'exploitation	3 278	1 571
TOTAL	7 841	7 531

5.2. Produits Financiers

5.2.1. Produits des actifs financiers nets de charges hors coût de l'endettement

PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES HORS COUT DE L'ENDETTEMENT <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009		30 juin 2008	
Issus des compagnies d'assurance du Groupe	6 241	76%	8 039	63%
Issus des autres activités	2 016	24%	4 622	37%
TOTAL	8 257	100%	12 661	100%

Les produits financiers des sociétés issus des autres activités correspondent aux produits générés par les placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des sociétés de courtage.

La mise à la juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'investissement et inclus dans les produits financiers nets de charges joue favorablement sur le résultat financier à hauteur de 185 K€ au 30 juin 2009.

5.2.2. Produits des placements des compagnies d'assurance

PRODUITS DES PLACEMENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES <i>En milliers d'euros</i>	Produits des placements		Plus ou moins values de cession		Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la JV par résultat		Variation des provisions sur instruments financiers (2)		Résultat des placements	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti										
Immobilier de placement comptabilisé à la valeur par résultat										
IMMOBILIER DE PLACEMENT										
Obligations détenues jusqu'à leur échéance										
Obligations disponibles à la vente (1)	7 030	4 362	11	-477					7 041	3 885
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)							-2 952	58	-2 952	58
Obligations détenues à des fins de transaction										
Obligations non cotées (coût amorti)										
OBLIGATIONS	7 030	4 362	11	-477			-2 952	58	4 088	3 943
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance										
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)										
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction										
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)										
OPCVM OBLIGATIONS										
Actions disponibles à la vente (1)										
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
Actions détenues à des fins de transaction										
Titres de participation disponibles à la vente (1)										
ACTIONS										
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	-494		-11 832	2 288			12 368		42	2 288
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
OPCVM actions détenues à des fins de transaction										
OPCVM ACTIONS	-494		-11 832	2 288			12 368		42	2 288
Autres actifs disponibles à la vente (1)	950	400	458		-39		434		1 803	400
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)										
Autres actifs détenues à des fins de transaction	721		354	1 246	-338	471			737	1 717
AUTRES actifs (3)	1 671	400	812	1 246	-377	471	434		2 540	2 117
PLACEMENTS FINANCIERS	8 207	4 762	-11 010	3 057	-377	471	9 850	58	6 670	8 349
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture										
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle										
Autres instruments dérivés actifs										
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS										
Frais de gestion des placements	-52	-128							-52	-128
Autres (4)	-60	-506							-60	-506
PRODUITS DES ACTIFS FINANCIERS NETS DE CHARGES	8 095	4 128	-11 010	3 057	-377	471	9 850	58	6 558	7 715

(1) n'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la rubrique juste au dessous

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au-dessous

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Inclut notamment les prêts assurés, les créances de location financement et les autres prêts

5.3. Charges techniques d'assurance

CHARGES D'ASSURANCE <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Frais accessoires	911	2 462
Variation des provisions techniques brutes de réassurance	85 080	28 091
Commissions versées par les compagnies	24 850	6 909
Sinistres payés	84 942	51 545
TOTAL	195 783	89 007

5.4. Charges ou produits nets de cessions de réassurance

CHARGES OU PRODUITS NETS DE CESSIONS DE REASSURANCE <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Primes cédées	39 372	31 295
Variation des provisions pour sinistres à payer réassurés	-15 631	3 485
Commissions de réassurance et frais accessoires cédés	-14 579	-10 672
Sinistres cédés	-17 911	-15 314
TOTAL	-8 749	8 794

Les primes nettes, au regard des primes brutes des compagnies d'assurance avant élimination des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe, évoluent de la façon suivante :

PRIMES NETTES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Primes brutes acquises avant élimination des commissions reversées aux sociétés de courtage du Groupe	266 084	182 918
Commissions versées aux sociétés de courtage du groupe	-73 352	-64 807
TOTAL	192 732	118 111

5.5. Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Commissions de courtage versées aux intermédiaires	61 125	59 824
Affranchissement et téléphone	5 831	6 032
Loyers	9 375	7 744
Publicité	4 645	4 231
Personnel extérieur	2 693	2 497
Sous-traitance générale et informatique	4 230	3 934
Services extérieurs et divers	21 054	22 404
TOTAL	108 953	106 666

5.6. Personnel

CHARGES DE PERSONNEL <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
Salaires	52 330	46 974
Charges sociales	23 569	20 660
Participation et intéressement	4 849	4 249
Rémunérations sur base d'actions	477	445
TOTAL	81 225	72 328

Les effectifs du Groupe s'élèvent à 2 992 au 30 juin 2009 contre 2 792 à fin décembre 2008 et 2 538 au 30 juin 2008.

5.7. Variation de valeur des écarts d'acquisition

VARIATION DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009	30 juin 2008
PERTES DE VALEUR CUMULEES A L'OUVERTURE	10 305	10 549
Augmentation des pertes de valeur	269	
Pertes de valeur enregistrées sur les acquisitions de la période		
Reprise de perte de valeur sur les cessions de la période	-81	-56
Variation de change sur perte de valeur	712	-438
Autres variations		6
PERTES DE VALEUR CUMULEES A LA CLOTURE	11 205	10 061

5.8. Autres produits et charges opérationnels

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	30 juin 2009	30 juin 2008
<i>En milliers d'euros</i>		
Plus et moins values de cession d'actifs non courants incorporels ou corporels	18 153	240
Autres	247	-31
TOTAL	18 400	209

5.9. Impôt

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1er janvier 2005, la société April Group a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées à 95%.

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée dans la note 1.30.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû : pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

5.9.1. Explication de la charge d'impôt consolidée

CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS DES SOCIETES INTEGREES	30 juin 2009	30 juin 2008
<i>En milliers d'euros</i>		
Impôts courants (impôts sur les bénéfices)	13 799	16 917
Impôts différés de la période	1 303	2 146
TOTAL	15 102	19 063

L'application du régime de l'intégration fiscale a eu les effets suivants :

	30 juin 2009	30 juin 2008
<i>En milliers d'euros</i>		
Montant du Boni d'intégration fiscale	9 221	4 029

5.9.2. Analyse des différentiels de taux d'impôt applicables

Réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du résultat net consolidé	30 juin 2009
Taux d'impôt légal en France pour la période	33,33%
Contribution Additionnelle	0,57%
Différences permanentes et résultats déficitaires non activés	-8,36%
Impact des taux d'impôts des sociétés étrangères	- 1,79%
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	23,75%

5.10. Résultat des activités abandonnées

RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES	30 juin 2009	30 juin 2008
<i>En milliers d'euros</i>		
Produits générés par les activités abandonnées	-535	
Pertes de valeur		
Résultat de cession	-1 030	
TOTAL	-1 565	

Note 6 - Notes sur l'état de situation financière

6.1. Ecarts d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	Santé et Prévoyance	Dommage	Epargne	Autres	Total
Valeur brute au 31 décembre 2008	54 112	108 799			162 911
Acquisitions / compléments de prix	3 083	3 071			6 154
Ecarts de conversion	1 054	989			2 043
VALEUR BRUTE AU 30 juin 2009	58 249	112 859			171 108
Dépréciations existantes au 31 décembre 2008	126	10 179			10 305
Variations de la période (cf. note 5.7)	269	631			900
DEPRECIATION AU 30 juin 2009	395	10 810			11 205
VALEUR NETTE 31 décembre 2008	53 986	98 620			152 606
VALEUR NETTE 30 juin 2009	57 854	102 049			159 903

Les écarts d'acquisition résultant des engagements de rachat des minoritaires représentent 10 543 K€ au 30 juin 2009.

La méthode appliquée pour les tests de dépréciation est décrite en note 1.16.2. Les tests, y compris test de sensibilité, n'ont abouti à aucune dépréciation autre que celle comptabilisée mentionnée en note 5.7.

6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels.

<i>En milliers d'euros</i>	Total
Valeur brute 31 décembre 2008	57 978
Investissements	3 794
Mouvements de périmètre	-762
Sorties	-279
VALEUR BRUTE 30 juin 2009	60 731
Amortissements 31 décembre 2008	34 135
Dotations	2 975
Mouvements de périmètre	-202
Reprises liées aux cessions	-87
AMORTISSEMENTS 30 juin 2009	36 821
Valeur Nette 31 décembre 2008	23 843
VALEUR NETTE 30 juin 2009	23 910

6.3. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Constructions & Installations techniques	Autres immobilisations Corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE 31/12/08	9 656	30 258	449	35	40 398
Investissements	1 302	1 581	196	10	3 089
Mouvements de périmètre	-75	-445	-77		-597
Ecart de conversion	13	21	4		38
Reclassement		254	-254		0
Sorties	-61	-912		-33	-1 006
VALEUR BRUTE 30/06/09	10 835	30 757	318	12	41 922
AMORTISSEMENTS 31/12/08	1 897	17 980			19 877
Dotations	984	2 298			3 282
Mouvements périmètre	-21	-415			-436
Ecart de conversion	16	15			31
Reprises	-23	-669			-692
AMORTISSEMENTS 30/06/09	2 853	19 209			22 062
VALEUR NETTE 31/12/08	7 759	12 278	449	35	20 521
VALEUR NETTE 30/06/09	7 982	11 548	318	12	19 860

6.4. Placements financiers

Les placements financiers sont évalués et comptabilisés conformément aux règles présentées dans la note 1.17.

6.4.1. Décomposition des placements financiers

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009			31 décembre 2008		
	Juste valeur	Coût historique (4)	% juste valeur	Juste valeur	Coût historique (4)	% juste valeur
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	400	400	0%	400	400	0%
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat						
IMMOBILIER DE PLACEMENT	400	400	0%	400	400	0%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance						
Obligations disponibles à la vente (1)	360 472	354 569	69%	199 413	212 762	54%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	2 869	2 869	1%	2 892	2 892	1%
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations non cotées (coût amorti)						
OBLIGATIONS	363 341	357 438	70%	202 305	215 654	55%
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance						
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)	20	15	0%			
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction						
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)						
OPCVM OBLIGATIONS	20	15	0%			
Actions disponibles à la vente (1)						
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Actions détenues à des fins de transaction						
Titres de participation disponibles à la vente (1)						
ACTIONS						
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	29 533	28 648	6%	28 487	29 036	8%
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
OPCVM actions détenues à des fins de transaction						
OPCVM ACTIONS	29 533	28 648	6%	28 487	29 036	8%
Autres actifs disponibles à la vente (1)	48 016	47 416	9%	40 412	39 103	11%
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Autres actifs détenues à des fins de transaction	79 008	77 820	15%	98 372	97 993	27%
AUTRES actifs (3)	127 024	125 236	24%	138 784	137 096	38%
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	519 918	511 337	100%	369 575	381 786	100%
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture						
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle						
Autres instruments dérivés						
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS						
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	520 318	511 737	100%	369 975	382 186	100%

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 8,7 millions d'euros au 30/06/2009)

Les obligations présentant un risque de crédit significatif ont fait l'objet sur le premier semestre 2009 d'une dotation complémentaire de 3,8 M€ aux provisions pour dépréciation.

6.4.2. Plus ou moins-values latentes sur placements financiers

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009				31 décembre 2008			
	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti	400	400			400	400		
Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat								
IMMOBILIER DE PLACEMENT	400	400			400	400		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la vente (1)	360 472	354 569	13 474	-7 571	199 413	212 762	5 417	-18 766
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	2 869	2 869			2 892	2 892		
Obligations détenues à des fins de transaction								
Obligations non cotées (coût amorti)								
OBLIGATIONS	363 341	357 438	13 474	-7 571	202 305	215 654	5 417	-18 766
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance								
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)	20	15	5					
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction								
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS	20	15	5					
Actions disponibles à la vente (1)					738	959		-221
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Actions détenues à des fins de transaction								
Titres de participation disponibles à la vente (1)								
ACTIONS					738	959		-221
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	29 533	28 648	957	-72	27 749	28 076	124	-451
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM actions détenues à des fins de transaction								
OPCVM ACTIONS	29 533	28 648	957	-72	27 749	28 076	124	-451
Autres actifs disponibles à la vente (1)	48 016	47 416	1 902	-1 301	40 412	39 103	1 312	-3
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Autres actifs détenues à des fins de transaction	79 008	77 820	1 188	0	98 372	97 993	379	
AUTRES actifs (3)	127 024	125 236	3 089	-1 301	138 784	137 096	1 691	-3
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	519 918	511 337	17 526	-8 945	369 575	381 786	7 232	-19 442
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture								
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle								
Autres instruments dérivés								
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS								
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	520 318	511 737	17 526	-8 945	369 975	382 186	7 232	-19 442
<i>Dont instruments financiers actifs disponibles à la vente</i>	<i>440 910</i>	<i>433 517</i>	<i>16 338</i>	<i>-8 945</i>	<i>271 203</i>	<i>283 793</i>	<i>6 852</i>	<i>-19 442</i>
<i>Dont instruments financiers actifs détenus à des fins de transaction</i>	<i>79 008</i>	<i>77 820</i>	<i>1 188</i>	<i>0</i>	<i>98 372</i>	<i>97 993</i>	<i>379</i>	

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau

(2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

(3) Y compris OPCVM de trésorerie

(4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 8,7 millions d'euros au 30/06/2009)

6.4.3. Placements financiers comptabilisés en Juste Valeur

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur mesurée par des données de marché		Juste valeur mesurée par des techniques de valorisation		Total	
	30/06/09	31/12/08	30/06/09 (4)	31/12/08	30/06/09	31/12/08
Obligations	338 105	202 305	25 236		363 341	202 305
OPCVM obligations	20				20	
Actions						
OPCVM actions	29 533	28 487			29 533	28 487
Autres actifs (1)	20 968	16 654	27 048	23 758	48 016	40 412
Prêts						
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE (2)	388 626	247 445	52 284	23 758	440 910	271 203
Immobilier de placement						
Obligations						
OPCVM obligations						
Actions OPCVM actions						
Actions						
Autres actifs						
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (3)						
Obligations						
OPCVM obligations						
Actions						
OPCVM actions						
Autres actifs (1)	79 008	98 372			79 008	98 372
ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION	79 008	98 372			79 008	98 372
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	467 634	345 817	52 284	11 296	519 918	369 575
Dettes subordonnées						
Dettes représentées par des titres						
Comptes courants créditeurs						
Dettes d'exploitation						
Autres dettes						
INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT						
Instruments financiers passifs sujet à la comptabilisation de couverture						
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement						
Autres instruments dérivés passifs						
INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS A LA JUSTE VALEUR						
TOTAL PASSIFS FINANCIERS						

(1) Y compris OPCVM de trésorerie

(2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat

(3) Hors titres détenus à des fins de transactions

(4) Parts de SCPI/FCPI valorisées à dire d'expert et obligations perpétuelles

6.5. Variation des soldes d'impôts différés de l'état de situation financière

6.5.1. Analyse de la variation des impôts différés nets par nature

VARIATION DES SOLDES D'IMPOTS DIFFERES <i>En milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/2008	Résultat	Capitaux propres	Variations de périmètre	Solde au 30/06/2009
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente	4 580		-5 938		-1 358
Engagement de retraite	155	175			330
Participation	1 275	-598			677
Perte fiscale reportable	1 784	-104			1 680
Autres différences temporaires	-1 705	-776		46	-2 435
IMPOTS DIFFERES NETS	6 089	-1 303	-5 938	46	-1 106

6.5.2. Ventilation des impôts différés nets par échéance

Impôts différés nets par échéance au 30 juin 2009 <i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente		-1 358
Engagement de retraite		330
Participation	677	
Perte fiscale reportable	1 680	
Autres différences temporaires		-2 435
IMPOTS DIFFERES NETS	2 357	-3 463

6.6. Autres postes d'actif

6.6.1. Décomposition des créances

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009		31/12/2008	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	83 436	83 436	35 210	35 210
Créances nées des opérations de cession de réassurance	22 706	22 706	18 122	18 122
Créances clients	354 153	354 153	112 260	112 260
Créance d'impôt exigible	6 527	6 527	4 159	4 159
Autres créances	82 486	82 486	48 246	48 246
TOTAL CREANCES	549 308	549 308	217 997	217 997

La juste valeur des actifs n'est pas significativement différente du coût historique du fait des échéances courtes et de la nature de ces actifs.

6.6.2. Ventilation par échéances des créances

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009		
	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	83 436		
Créances nées des opérations de cession de réassurance	22 706		
Créances clients	354 003	150	
Créance d'impôt exigible	6 527		
Autres créances	82 170	316	
TOTAL CREANCES	548 842	466	

6.6.3. Décomposition des autres postes d'actifs

AUTRES CREANCES <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Comptes courants débiteurs	1 617	2%	1 438	3%
Débiteurs divers	31 972	39%	21 506	44%
Prov. Cpte courant et débiteurs divers	-3 124	-4%	-1 124	-2%
Charges constatées d'avance	52 021	63%	26 426	55%
TOTAL	82 486	100%	48 246	100%

AUTRES ACTIFS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Prêts et Dépôts et cautionnements	4 460	29%	3 988	38%
Intérêts et autres immobilisations financières	127	1%	83	1%
Autres (1)	10 753	70%	6 337	61%
TOTAL	15 340	100%	10 408	100%

TRESORERIE	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Valeurs mobilières de placement	149 812	64%	102 874	52%
Provision sur valeurs mobilières de placement	-37	0%	-36	0%
Disponibilités	83 313	36%	96 084	48%
TOTAL	233 088	100%	198 922	100%

(1) : Y compris 4 363 K€ d'actifs ne pouvant venir en déduction de la dette actuarielle issue des engagements de retraite. Ces placements financiers, intégralement classés en Available For Sale, permettent de couvrir les régimes à prestations définies mis en place dans le cadre de l'opération d'externalisation des engagements de retraite.

6.7. Gestion du capital

Au 30 juin 2009, les éléments relevant de la gestion du capital de la société sont exclusivement ceux présentés dans l'état de variation des capitaux propres.

Les modifications du capital et des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

L'assemblée générale des actionnaires a autorisé la société à opérer au cours de l'exercice sur ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- de consentir des options d'achat aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- de remettre les titres en paiement ou échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société.

Les éléments d'information quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier la gestion du capital au regard de la présente politique autorisée par l'assemblée générale, mais également de mesurer leur traduction comptable et la rémunération du capital, sont présentés au travers des notes 6.8, 10 et 13.

6.8. Actions propres

Il a été procédé au cours du premier semestre 2009 à l'achat total de 105 620 actions et à la vente de 114 118 actions. Ces opérations ont dégagé une perte de 84 380 € comptabilisée directement en variation des capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2009, la société APRIL GROUP détient 321 288 de ses propres actions acquises à un prix moyen de 34,76 euros. Ces actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour un montant de 11 168 K€.

6.9. Provisions techniques des contrats d'assurance

En milliers d'euros	Epargne		Santé - Prévoyance		Dommages		Total Assurance	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Provisions mathématiques	150 718	16	102 469	84 553	543	561	253 730	85 130
Provisions pour primes non acquises			105	2 544	22 298	15 669	22 403	18 213
Provisions pour sinistres ⁽¹⁾			183 901	145 459	131 326	97 215	315 227	242 674
Provisions résultant des tests de recouvrabilité								
Provisions pour participation aux bénéfices	803						803	
Provisions pour risques en cours					1 093	1 093	1 093	1 093
Autres provisions			327	180			327	180
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE	151 521	16	286 803	232 736	155 260	114 538	593 583	347 290
Provisions mathématiques cédées	50 480			10 146			50 480	10 146
Provisions pour primes non acquises cédées			39	1 130	382	-50	421	1 080
Provisions pour sinistres cédées ⁽²⁾			61 289	59 834	30 636	24 500	91 925	84 334
Provisions résultant des tests de recouvrabilité cédées								
Provisions pour participation aux bénéfices	271						271	
Provisions pour risque en cours								
Autres provisions cédées								
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE	50 751		61 328	71 110	31 018	24 450	143 097	95 560
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	100 770	16	225 474	161 626	124 242	90 088	450 486	251 730
(1) dont IBNR =			55 302	24 784	17 893	16 220	73 194	41 004
dont provisions pour frais de gestion			3 995	3 321	4 185	4 116	8 180	7 437
(2) dont IBNR =			25 836	17 830	26	2 080	25 862	19 910
dont provisions pour frais de gestion			1 011	755			1 011	755

6.9.1. Evolution des provisions techniques

- **Evolution des valeurs brutes**

En milliers d'euros	Epargne		Santé prévoyance		Dommages		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES A REGLER AU 1^{ER} JANVIER (1)	16	42	230 012	163 226	97 776	74 244	327 804	237 511
Charge de sinistre totale (2)	154 883	26	121 533	142 446	67 206	77 055	343 622	219 526
Paiements totaux (2) (3)	-4 181	-51	-65 175	-75 660	-33 114	-56 577	-102 469	-132 288
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable						3 054		3 054
Variations de change								
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES A REGLER A FIN DE PERIODE	150 718	16	286 370	230 012	131 869	97 776	568 957	327 804

(1) dont provisions mathématiques

(2) sur exercice et antérieurs

(3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale

- **Evolution des parts des réassureurs :**

En milliers d'euros	Epargne		Santé prévoyance		Dommages		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES A REGLER AU 1^{ER} JANVIER (1)			69 980	48 444	24 500	31 448	94 480	79 892
Charge de sinistre totale (2)	51 602		11 557	48 598	9 989	3 317	73 148	51 915
Paiements totaux (2) (3)	-851		-20 249	-27 062	-3 853	-12 789	-24 953	-39 851
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthode comptable						2 524		2 524
Variations de change								
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES A REGLER A FIN DE PERIODE	50 751		61 289	69 980	30 636	24 500	142 676	94 480

(1) dont provisions mathématiques

(2) sur exercice et antérieurs

(3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale

6.10. Passifs techniques des contrats d'investissement

Le développement de l'activité sur le marché de l'épargne assurance-vie entraîne la comptabilisation en 2009 de passifs techniques liés à des contrats d'investissements pour 151 520 K€, dont 42 161 K€ représentant des passifs dont le risque financier est supporté par l'assuré.

6.11. Provisions pour risques et charges

DETAIL DES PROVISIONS	31 décembre 2008	Mouvements de périmètre	Augmentation	Diminution	30 juin 2009
<i>En milliers d'euros</i>					
Provisions pour litiges	1 512	-15	166	-390	1 273
Provisions pour retraite	5 800	129	290	-83	6 136
Autres provisions risques et charges	3 230	-173	849	-582	3 324
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	10 542	-59	1 305	-1 055	10 733

Les principales hypothèses actuarielles retenues en tant que normes du Groupe pour la détermination des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 4%
- taux de revalorisation des salaires : 2%
- taux d'inflation : 2%

Les autres provisions pour risques et charges couvrent principalement les risques liés à l'exploitation courante des sociétés du Groupe.

Les provisions pour litiges correspondent essentiellement à des litiges nés dans le cadre des activités opérationnelles des sociétés du Groupe APRIL, dont aucun ne représente individuellement un montant significatif.

6.12. Passifs financiers

6.12.1. Décomposition des passifs financiers

DECOMPOSITION DES PASSIFS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes subordonnées				
Dettes représentées par des titres				
Emprunts auprès d'établissements de crédits	7 544	37%	8 790	34%
Autres dettes financières	12 854	63%	17 066	66%
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI	20 398	100%	25 856	100%
Dettes subordonnées				
Dettes représentées par des titres				
Emprunts auprès des établissements de crédits				
Autres dettes financières				
EMPRUNTS ET DETTES COMPTABILISEES A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT				
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance				
Instruments dérivés passifs sujets à comptabilisation de couverture				
Autres instruments dérivés passifs				
INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS				
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	20 398	100%	25 856	100%
<i>Dont instruments financiers inscrits au passif détenus à des fins de transaction</i>				

Les passifs financiers résultant des engagements de rachat des minoritaires figurent dans le poste « Autres dettes financières » et s'élèvent à 12 530 K€ au 30 juin 2009.

6.12.2. Ventilation par échéance des passifs financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes subordonnées			
Emprunts auprès d'établissements de crédits	1 509	5 508	527
Autres dettes financières	3 114	9 740	
<i>Dont Engagements de rachat des minoritaires</i>	<i>2 903</i>	<i>9 627</i>	
TOTAL AUTRES PASSIFS	4 623	15 248	527

6.13. Autres postes de passif

6.13.1. Décomposition des autres passifs

	30 juin 2009		31 décembre 2008	
DECOMPOSITION DES AUTRES PASSIFS <i>en milliers d'euros</i>	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	45 361	6%	18 215	5%
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	99 740	14%	43 101	12%
Dettes d'exploitation	369 162	53%	196 578	55%
Dettes d'impôts exigibles	8 521	1%	5 396	1%
Autres dettes	169 257	24%	96 566	27%
TOTAL AUTRES PASSIFS	692 041	100%	359 856	100%

6.13.2. Ventilation par échéances des autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	45 361		
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	99 740		
Dettes d'exploitation	362 915	2 837	3 410
Dettes d'impôts exigibles	8 521		
Autres dettes	168 951	306	
TOTAL AUTRES PASSIFS	685 488	3 143	3 410

6.13.3. Décomposition des autres postes de passifs

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur au passif		Valeur au passif	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	23 521		8 939	

AUTRES DETTES	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes sociales	32 354	19%	35 221	36%
Dettes fiscales (hors IS)	10 375	6%	10 147	10%
Comptes courants créditeurs	3 209	2%	3 013	3%
Dettes diverses	24 395	14%	13 455	14%
Produits constatés d'avance	98 924	59%	34 730	36%
Subventions d'investissement				
Total des autres dettes	169 257	100%	96 566	100%

DETTES D'EXPLOITATION	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Fournisseurs	335 180	91%	157 681	80%
Avances et acomptes reçus	33 295	9%	38 000	19%
Fournisseurs d'immobilisations	687	0%	897	1%
Total des dettes d'exploitation	369 162	100%	196 578	100%

6.14. Instruments financiers à terme

Au 30 juin 2009, April Group ne possède aucun instrument financier à terme.

Note 7 - Notes sur le tableau de flux de trésorerie

7.1. Charges nettes sans effet sur la trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-2 698
Variation des provisions pour sinistres	72 077
Variation des provisions techniques d'assurance Vie	54 648
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-481
Variation de valeur des écarts d'acquisition	269
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	477
Impôts différés	1 303
CHARGES NETTES SANS EFFET SUR LA TRESORERIE	125 595

7.2. Capacité d'Autofinancement

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009
Résultat net des activités poursuivies	48 475
Elimination des charges sans effets sur la trésorerie	125 595
Résultat sur cession et autres	-18 153
Capacité d'autofinancement	155 917

7.3. Variation des actifs et des passifs

<i>En milliers d'euros</i>	30 juin 2009
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance	42 004
Autres variations des créances et dettes	-22 435
Variation des actifs et des passifs	19 569

7.4. Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Trésorerie à la clôture Etat de situation financière 31/12/08	Variation	Trésorerie à la clôture Etat de situation financière 30/06/09
Soldes bancaires	96 084	-12 771	83 313
Placements court terme	102 837	46 938	149 775
Concours bancaires courants	-8 939	-14 582	-23 521
TOTAL	189 982	19 585	209 567

Note 8 - Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2009, la société ou l'une de ses filiales a réalisé les opérations suivantes avec des entreprises liées (montants présentés > 50 K€):

	Nature du lien	Nature de la prestation	Charge / Produit pour le Groupe	Montant pour 2009 <i>En milliers d'euros</i>
EVOLEM et ses filiales	Dirigeant commun	Location Immobilière	Charge	2 086
EVOLEM et ses filiales	Dirigeant commun	Prestation de services	Charge	42
KAELIA	Administrateur commun	Communication externe	Charge	662
TERRE D'ENTREPRISE	Dirigeant / administrateur	Formation	Charge	234
CHATEAU DES BROYERS	Administrateur commun	Prestations de services	Charge	95
ALP	Administrateur commun	Activité de courtage	Charge	8
ALP	Administrateur commun	Prestations de services	Produit	32
MUTUALP	Administrateur commun	Activité de courtage	Produit	668
PHIMAVAL	Dirigeant commun	Location immobilière	Charge	46
COURTIERS REUNIS	Administrateur commun	Activité de courtage	Charge	69
Interaction Finances	Dirigeant commun	Prestations de services	Charge	48
SCI ASSINCO	Dirigeant commun	Location immobilière	Charge	170
SCI Espas	Dirigeant commun	Location immobilière	Charge	32
SCI Madras	Dirigeant commun	Location immobilière	Charge	33
Telergos	Administrateur commun	Prestations de services	Charge	27
MONCEAU - CIAM	Dirigeant & administrateur	Mandat de gestion	Produit	1 762
CLARIX	Dirigeant commun	Prestations informatiques	Charge	151
KERES	Dirigeant commun	Mise à disposition de moyen	Charge	62
HANNOVER Ré	Dirigeant & administrateur	Réassurance	Charge	3 331

* : Evolem, actionnaire majoritaire d'APRIL GROUP, détient 59,15% du capital social au 30 juin 2009

Par ailleurs, April Group est membre fondateur de l'association de préfiguration de la fondation pour la micro-assurance « Entrepreneur dans la Cité » et a versé à ce titre 760 K€ en 2009.

Fin décembre 2008, La Fondation APRIL Santé Equitable a été créée à l'initiative de la société APRIL Assurances dans le but de promouvoir, développer et diffuser la santé pour tous. Au cours du premier semestre 2009, un montant de 166K€ a été versé à cette fondation.

Note 9 - Gestion des risques financiers et d'assurance

9.1. Classification des risques selon IFRS 7 et IFRS 4

9.1.1. Risques financiers

La norme IFRS 7 reconnaît les catégories de risques financiers suivants :

- Risque de marché : ce risque se décompose en risque de change, risque de juste valeur des instruments financiers à taux fixe, risque de valeur des instruments cotés.
- Risque de crédit : il correspond au risque de défaut d'un émetteur ou contrepartie c'est-à-dire le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.
- Risque de liquidité : c'est le risque de ne pas pouvoir vendre un instrument financier à une valeur proche de sa juste valeur. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de le vendre (absence de marché, de contrepartie acheteuse), soit par une décote dite d'illiquidité.
- Risque de cash flow lié aux taux d'intérêts : pour les instruments financiers à taux variables, les fluctuations des taux impliquent des variations sur les cash-flows futurs de la société.

9.1.2. Risque d'assurance

IFRS 4 prévoit que les contrats commercialisés par des compagnies d'assurance soient classés en contrats dits d'assurance et en contrats dits d'investissement.

La norme IFRS 4 précise qu'un contrat est qualifié de contrat d'assurance s'il expose la compagnie d'assurance à un risque d'assurance, qui correspond à un risque autre que financier pris en charge par l'assureur.

9.2. Courtage

9.2.1. Nature des risques associés au courtage

Les sociétés de courtage du Groupe sont exposées aux risques financiers présentés au paragraphe 9.1.

9.2.2. Gestion des risques associés au courtage

Le courtage permet au Groupe, à travers son modèle financier dont les flux de trésorerie génèrent un besoin en fonds de roulement négatif, de présenter un niveau d'endettement très faible, réduisant le volume des passifs financiers exposés.

La trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est intégralement investie en placements financiers à court terme, essentiellement à travers le FCP April Trésorerie. Le FCP April Trésorerie est un fonds de fonds assimilable à un OPCVM de trésorerie (« équivalent monétaire ») et qui présente donc un risque en capital nul et une très faible volatilité.

9.2.3. Analyse de sensibilité

Le résultat généré par la trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est par conséquent sensible aux variations du taux de référence monétaire l'EONIA. A titre indicatif, une variation de l'EONIA de 100 points de base en moyenne sur le premier semestre 2009 aurait eu un impact sur les produits financiers générés par cette trésorerie de 806 K€.

9.3. Compagnies d'assurance

9.3.1. Nature des risques associés

Les compagnies sont exposées aux risques financiers à la fois sur les actifs financiers qu'elles détiennent et sur les passifs financiers, y compris contrats d'investissement, qu'elles souscrivent.

Elles sont exposées au risque d'assurance à travers les portefeuilles de contrats d'assurance qu'elles détiennent.

Le Groupe est présent dans les secteurs de la Santé Prévoyance et de l'Assurance Dommages par le biais d'un portefeuille de contrats d'assurance dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- un risque court, de faible montant unitaire et à forte fréquence,
- un niveau d'expertise élevé,
- une gestion internalisée.

Les provisions techniques afférentes aux contrats d'assurance sont évaluées selon les méthodes traditionnellement utilisées et conformément au Code des assurances sur la base de traitements statistiques et actuariels.

Par ailleurs, le Groupe développe son activité dans le secteur de la Vie Epargne par le biais d'un portefeuille de contrats d'investissement. Les risques associés sont portés par les adhérents. Une garantie optionnelle (plafonnée dans son montant) peut être mise en place lors de la souscription de ces contrats. En cas de souscription, cette garantie fait l'objet d'un démembrement et est assimilée en IFRS à un contrat d'assurance.

9.3.2. Procédure de gestion des risques financiers relatifs aux compagnies d'assurance hors activité vie et épargne

Le portefeuille du Groupe est composé essentiellement des placements des compagnies d'assurance dont la gestion financière est confiée à une entité dédiée d'April Group, April Asset Management, sous la responsabilité du directeur financier d'April Group.

La réglementation des Assurances fixe des critères stricts d'éligibilité des instruments financiers ainsi que des limites d'exposition, des règles de répartition du portefeuille entre les différents supports et des règles de dispersion des risques. En outre, il est précisé qu'aucun instrument financier à terme n'est utilisé pour la gestion des placements.

Dans le cadre de cette gestion, le Groupe n'utilise à ce jour, aucun instrument de couverture contre les risques financiers. APRIL GROUP ne détient par ailleurs aucun véhicule de titrisation (CDO ou autres) en portefeuille.

9.3.3. Exposition aux risques financiers

- **Risques de marché**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés actions par grande zone géographique :

EXPOSITION AU RISQUE ACTIONS PAR LIEU DE COTATION	Europe		Etats-Unis		Autres zones		Total	
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008
<i>En Milliers d'euros</i>								
Actions disponibles à la vente (1)								
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat								
Actions détenues à des fins de transaction								
Titres de participation disponibles à la vente (1)								
ACTIONS								
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	29 533	27 703				784	29 533	28 487
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat								
OPCVM actions détenues à des fins de transaction								
OPCVM ACTIONS	29 533	27 703				784	29 533	28 487
TOTAL PORTEFEUILLE	29 533	27 703				784	29 533	28 487
En %	100,0%	97,2%				2,8%	100,0%	100,0%

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat

- **Risque de change**

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs et des passifs financiers du Groupe aux risques sur les marchés de change :

EXPOSITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU RISQUE DE CHANGE (1)	30 juin 2009		31 décembre 2008		Notionnel en devises des instruments dérivés	
	Valeur comptable en K devises	Valeur comptable en K€	Valeur comptable en Kdevises	Valeur comptable en K€	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actifs financiers libellés en EUR	-	519 918	-	367 108	519 918	367 108
Actifs financiers libellés en GBP			1 216	1 277		1 277
Actifs financiers libellés en USD						
Actifs financiers libellés en autres devises	-		-	1 191		1 191
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		519 918		369 575	519 918	369 575
Passifs financiers libellés en EUR		20 398		25 856	20 398	25 856
Passif financiers libellés en GBP						
Passif financiers libellés en USD						
Passif financiers libellés en autres devises						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS		20 398		25 856	20 398	25 856

(1) Y compris exposition directe aux devises par l'intermédiaire des OPCVM détenus (risque de change non couvert)

- **Risque de taux**

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés de taux par échéance :

NATURE DES ACTIFS FINANCIERS (1) <i>En milliers d'euros</i>	Taux d'intérêt (2)	Répartition au 30 juin 2009 par échéance						Valeur au bilan 30/06/2009	Valeur au bilan 31/12/2008
		Inf. à 1 an	Inf à 2 ans	Inf à 3 ans	Inf à 4 ans	Inf à 5 ans	Sup à 5 ans		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance									
Obligations détenues à la vente (3)		19 490	28 144	51 526	32 452	30 077	171 249	332 938	171 884
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)							2 147	2 147	252
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR		19 490	28 144	51 526	32 452	30 077	173 396	335 085	172 136
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (3)							20	20	
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat									
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR							20	20	
Instruments dérivés passifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés passifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR									
Autres actifs financiers exposés au risque de juste valeur									
INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR (5)	4,44%	19 490	28 144	51 526	32 452	30 077	173 416	335 105	172 136
Obligations détenues jusqu'à leur échéance									
Obligations disponibles à la vente (3)			528		684		26 773	27 984	27 528
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)							272	272	2 640
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CASH FLOW			528		684		27 045	28 256	30 168
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (3)									
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat									
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés actifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Autres actifs financiers exposés au risque de cash flow									
INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE CASH FLOW (5)	3,30%		528		684		27 045	28 256	30 168
ACTIFS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE TAUX	68,59%	19 490	28 671	51 526	33 136	30 077	200 461	363 361	202 304
En %		5,4%	7,9%	14,2%	9,1%	8,3%	55,2%	100,0%	

(1) Les créances à court terme sont supposées à moins d'un an

(2) Taux facial pondéré des nominaux (le nominal correspond à la valeur à laquelle s'applique le taux facial), ou de manière alternative le taux de rendement actuariel pondéré des coûts amortis

(3) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat.

(4) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au dessous.

(5) Le risque de taux se décompose en deux types de risques selon la typologie retenue par IAS 32 - 39 : risque de Juste Valeur (taux fixe) et risque de Cash Flow (taux variable)

Les passifs financiers exposés aux risques de taux sont non significatifs.

- **Risque de crédit**

Exposition au risque de crédit au travers des notations des émetteurs des obligations détenues

Dans le cadre de la gestion du portefeuille obligataire des compagnies et afin de limiter le risque de crédit, des règles en termes de notation des émetteurs sélectionnés par les organismes financiers habilités ont été définies.

Le tableau ci dessous présente la répartition par notation des émetteurs des actifs financiers exposés au risque de taux.

NATURE DES ACTIFS FINANCIERS <i>En milliers d'euros</i>	Répartition au 30 juin 2009 par notation (1)						Valeur au bilan 30/06/09	Valeur au bilan 31/12/08
	ND	AAA	AA	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Inf à BBB		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la vente (2)		177 204	75 309	75 811	24 356	7 791	360 472	199 413
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (3)						2 869	2 869	2 892
Obligations détenues à des fins de transaction								
Obligations non cotées (coût amorti)								
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CREDIT		177 204	75 309	75 811	24 356	10 660	363 341	202 305
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance	20						20	
OPCVM Obligations disponibles à la vente (2)								0
OPCVM Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (3)								
OPCVM Obligations détenues à des fins de transaction								
OPCVM Obligations non cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CREDIT	20						20	0
TOTAL	20	177 204	75 309	75 811	24 356	10 660	363 361	202 305
<i>En %</i>	0,0%	48,8%	20,7%	20,9%	6,7%	2,9%	100,0%	

(1) Notation de l'agence Standard & Poors

(2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été enregistrée en résultat de l'exercice

(3) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau

Exposition au risque de crédit au travers des opérations de réassurance

La notation dont bénéficient les réassureurs est considérée par le Groupe comme un critère déterminant dans le choix des partenaires réassureurs car elle témoigne de leur solidité financière.

	Chiffres au 30 juin 2009 (1)						Total
	ND	AAA	AA	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Inf à BBB	
Total primes cédées	545	697	24 459	13 429	242	0	39 372
En % des primes cédées	1,4%	1,8%	62,1%	34,1%	0,6%	0,0%	100,0%
Rappel 31.12.2007	22,7%	1,3%	52,6%	23,0%	0,4%	0,0%	100,0%
Nombre de réassureurs	3	1	4	5	1	0	14
En % du nombre de réassureurs	21,4%	7,1%	28,6%	35,7%	7,1%	0,0%	100,0%
Rappel 31.12.2007	40,0%	6,7%	26,7%	20,0%	6,7%	0,0%	100,0%

(1) Notation Standard & Poors (long terme)

- **Risque de liquidité**

La plupart des placements financiers détenus par APRIL GROUP sont admis sur une place de cotation officielle ou équivalente et présentent un risque de liquidité faible. Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers détenus par APRIL GROUP classés selon leur degré de liquidité :

VALEUR AU BILAN AU 30 juin 2009 <i>En milliers d'euros</i>	Actions	Obligations	OPCVM	Autres actifs	Total	En % du total	Rappel 31/12/08
Titres cotés ou OPCVM à valorisation quotidienne		360 128	72 256	2 756	435 140	83,6%	90,3%
OPCVM à valorisation non quotidienne			38 899	10 942	49 841	9,6%	4,5%
Titres non cotés				35 337	35 337	6,8%	5,2%
TOTAL		360 128	111 154	49 036	520 318	100,0%	100,0%

Le groupe April ne connaît pas aujourd'hui de problèmes de liquidités.

9.3.4. Analyse de sensibilité aux risques financiers

- Analyse de sensibilité au risque de marché actions et de change**

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts de l'évolution des marchés de change et d'actions sur l'ensemble des portefeuilles d'April Group.

Pour les lignes d'OPCVM, l'impact a été calculé par transparence, c'est-à-dire que l'impact indirect de la composition de l'actif des OPCVM détenus (en terme de marché actions cible et de devises) a été répercuté sur le portefeuille global.

Par hypothèse, pour tous les actifs financiers exposés aux marchés actions et de change, une sensibilité de 1 a été appliquée.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AU RISQUE DE MARCHE <i>En milliers d'euros</i>	Impact sur les capitaux propres	
	30/06/2009	31/12/2008
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	1 508	3 257
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	1 508	3 010
Variation de +/- 10% de l'indice DJ (1)		
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises		247
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	1 508	3 257
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	1 508	3 010
Variation de +/- 10% de l'indice DJ (1)		
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises		247

(1) Impact de la variation globale des marchés

- Analyse de sensibilité au risque de taux**

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts qu'aurait une évolution des marchés de taux sur l'ensemble du portefeuille obligataire d'April Group.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AUX RISQUES DE TAUX <i>En milliers d'euros</i>	Impact sur la juste valeur	Impacts résultat consolidé	Impact sur les capitaux propres	Impact sur la juste valeur	Impacts résultat consolidé	Impact sur les capitaux propres
	30 juin 2009			31 décembre 2008		
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	14 300	-347	14 300	6 037	-365	6 037
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	14 300		14 300	6 037		6 037
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-347			-365	
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	14 300	-347	14 300	6 037	-365	6 037
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	14 300		14 300	6 037		6 037
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-347			-365	

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de juste valeur correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur la valorisation des lignes obligataires à taux fixe détenues en portefeuille. Il a été calculé directement à partir de la sensibilité du portefeuille obligataire.

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de cash-flow correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur le total annuel des

coupons prévisionnels encaissés sur les obligations à taux variable détenues en portefeuille.

9.3.5. Procédure de gestion des risques d'assurance

La politique de risque du Groupe, dont les principales orientations sont définies de manière centralisée au sein des Comités d'engagement, s'articule autour des axes suivants :

- définition d'une politique générale de souscription,
- définition de limites d'exposition et de leur usage,
- définition d'une politique de réassurance,
- suivi des différents résultats techniques,
- définition des méthodes d'évaluation des risques,
- recensement et suivi des risques placés.

Les principaux éléments susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution de la sinistralité des compagnies d'assurance sont les suivants :

Assurances Dommages :

- branche automobile : une succession anormale de sinistres majeurs (accidents graves avec dommages corporels) ;
- branches multirisques particuliers et professionnels : une succession anormale de sinistres majeurs sur des locaux ou des immeubles (incendie ou explosion au gaz...) ou une catastrophe naturelle (tempête, séisme...).

Santé Prévoyance :

- décès dans le cadre d'un contrat portant sur de gros capitaux ;
- décès multiples dans le cadre de contrats collectifs (attentat, accident d'avion...) ;
- épidémie impliquant de nombreux arrêts de travail ;
- pandémie avec risque de mortalité multiple.

Vie Epargne :

- Retournement des marchés financiers dans le cadre d'existence de garanties planchers.

Ces risques sont réduits à deux niveaux :

- en amont, par la politique de souscription (très grande sélectivité dans le choix des risques, limitation de la concentration, plafonnement des seuils de rétention, application de franchises unitaires élevées) ;
- en aval, par la politique de réassurance (cession des risques en quote part, écrêtement des plus gros sinistres, limitation du nombre d'occurrence par événement).

Note 10 - Paiements sur base d'actions

10.1. Suivi des plans d'attributions d'options

	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°15	Plan n°16
Date du CA/Directoire	12/12/02	24/04/03	29/04/04	28/04/05	28/04/06	10/07/06	26/04/07
Nombre total d'actions offertes à la date du plan	25 000	37 000	44 000	65 000	70 000	116 000	40 000
Point de départ d'exercice des options	13/12/07	25/04/08	30/04/09	01/05/09	29/04/10	11/07/10	27/04/13
Date d'expiration	12/12/09	25/04/10	30/04/11	30/04/11	28/04/12	10/07/12	26/04/14
Prix de souscription	15,57 €	13,91 €	15,94 €	23,43 €	42,32 €	39,42 €	40,56 €
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2009	5 940	1 300	20 000	20 000	30 000	71 000	20 000

	Plan n°17	Plan n°18	Plan n°19	Plan n°20	Plan n°21	Plan n°22	Plan n°23
Date du CA/Directoire	26/04/07	26/04/07	24/04/08	24/04/08	23/04/09	23/04/09	23/04/09
Nombre total d'actions offertes à la date du plan	21 000	226 000	60 000	82 500	72 000	73 000*	85 500*
Point de départ d'exercice des options	27/04/11	27/04/11	24/04/13	24/04/12	13/05/13	13/05/13	13/05/13
Date d'expiration	26/04/13	26/04/13	24/04/15	24/04/14	12/05/15	12/05/15	12/05/15
Prix de souscription	40,56 €	40,56 €	31,08 €	31,08 €	22,53 €	22,53 €	22,53 €
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2009	18 000	165 000	30 000	21 500	72 000	73 000	85 500

* Plan conditionné à l'atteinte d'objectifs économiques.

Par ailleurs, une attribution gratuite d'actions a été réalisée par le Conseil d'administration suite à la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2008. La valeur de l'avantage accordé a été déterminée sur la base du cours à la date d'attribution et en tenant compte des conditions attachées à l'attribution.

Conformément à la norme IFRS 2, le coût des services reçus rémunéré en actions aux employés est comptabilisé dans les comptes consolidés.

A ce titre le montant comptabilisé pour 2009 s'élève à 477 K€.

10.2. Modèle de valorisation utilisé

Le modèle Merton, dérivé du modèle Black and Scholes, est utilisé comme modèle de valorisation.

Les hypothèses de valorisation et la juste valeur des options sont présentées ci-dessous :

Juste valeur des options de souscription d'actions	2009	2008
Taux de dividende	1.1%	1.0%
Volatilité	30%	30%
Taux d'intérêt sans risque	2,8%	4%
Moyenne pondérée des justes valeurs des options à date d'attribution	6,5 €	11,36 €

L'hypothèse de dividende attendu est basée sur le consensus de marché.

Le taux d'intérêt sans risque est issu de la courbe des taux des obligations de l'Etat Français pour la maturité appropriée.

Note 11 - Investissements

Les dépenses d'investissement engagées au cours de la période sont directement liées aux projets de développement du Groupe. A ce titre, elles concernent principalement :

- au niveau des immobilisations incorporelles : les dépôts de marques, l'acquisition de fonds commerciaux et de droits au bail, ainsi que les développements informatiques ;
- au niveau des immobilisations corporelles : les agencements et mobiliers dans le cadre du développement des réseaux de boutiques.

Note 12 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis de tiers sont les suivants au 30 juin 2009 :

<i>En milliers d'euros</i>	Engagements donnés	Engagements reçus
Nantissements	240	42 680 (1)
Hypothèques		
Cautions	7 380	629
Autres	61	154
TOTAL	7 681	43 463

(1) : nantissements reçus dans le cadre d'opérations de réassurance

Engagements de rachat des minoritaires :

Les engagements de rachat des minoritaires non retraités au regard des principes appliqués par le groupe concernent les sociétés suivantes:

<i>En milliers d'euros</i>	Part des minoritaires	Engagement de vente du minoritaire	Engagement d'achat du Groupe	Période d'option
APRIL CEE DEVELOPMENT	20%	Oui	Oui	31.12.2012 au 31.12.2020
APRIL COVER	30%	Oui	Oui	30.06.2012 au 30.06.2013
APRIL YACHT BROKER DI ASSICURAZIONI	30%	Oui	Oui	À compter du 01.07.2007 (1)
CACEP	25%	Oui	Oui	01.01.2013 au 30.06.2017
CANADA WorldWide	14%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2013
CORIS International	34%	Oui	Oui	01.01.2013 au 30.06.2023
ESCAPADE	40%	Oui	Non	A compter du 30.04.2011
GENC Sigorta	40%	Oui	Oui	01.01.2014 au 30.06.2018
INSURETY	30%	Oui	Oui	01.01.2013 au 30.06.2018
OGB	30%	Oui	Oui	01.01.2013 au 30.06.2023

SANO CONCEPT	49%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2015
SOLIDARIS	20%	Oui	Oui	A compter du 31.03.2018

(1) Non chiffrable

Note 13 - Résultat net et dividendes

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée.

Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'action en circulation pondéré sur la période.

Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en prenant en compte les actions dilutives émises au titre des plans de stock options.

Le résultat par action se présente ainsi :

	30 juin 2009
RESULTAT NET	45 593
Nombre d'actions ordinaires pondérées à l'ouverture (en millier)	40 874
Emission d'actions hors options	
Exercice d'options	3
Titres d'autocontrôle	-321
NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES PONDEREES	40 556
RESULTAT NET PAR ACTION	1,12
Instruments dilutifs : stock options	633
NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES PONDEREES APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELS DILUTIFS	41 189
RESULTAT NET (EVENTUELLEMENT IMPACTE DES INSTRUMENTS DILUTIFS)	45 593
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE	1,11

Les dividendes versés en 2009, 2008 et 2007 au titre des exercices 2008, 2007 et 2006 se sont élevés respectivement à 14 972 K€ (soit 0,37 € par action y compris actions propres), 17 851 K€ (soit 0,44 € par action) et 16 227 K€ (soit 0,4 € par action).

	30 juin 2009
RESULTAT GLOBAL TOTAL	63 270
Nombre d'actions ordinaires pondérées à l'ouverture (en millier)	40 874
Emission d'actions hors options	
Exercice d'options	3
Titres d'autocontrôle	-321
NOMBRE D'ACTION ORDINAIRE PONDEREES	40 556
RESULTAT GLOBAL PAR ACTION	1,56
Instruments dilutifs : stock options	633
NOMBRE D'ACTION ORDINAIRE PONDEREES APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELS DILUTIFS	41 189
RESULTAT GLOBAL (EVENTUELLEMENT IMPACTE DES INSTRUMENTS DILUTIFS)	63 270
RESULTAT GLOBAL PAR ACTION DILUE	1 ,54

Note 14 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

IV. Rapport des commissaires aux comptes

April Group

Société Anonyme

83-85 boulevard Vivier Merle
69487 Lyon Cedex 03

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

MAZARS
Immeuble Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Park Avenue
81 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES

April Group

Société Anonyme

83-85 boulevard Vivier Merle
69487 Lyon Cedex 03

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société APRIL GROUP SA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration, dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.2. de l'annexe qui fait référence aux nouvelles normes d'application obligatoire.

2. Vérification spécifique

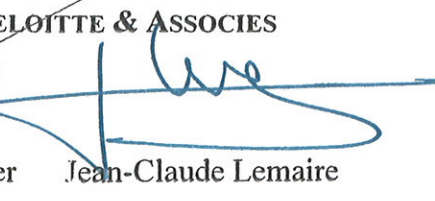
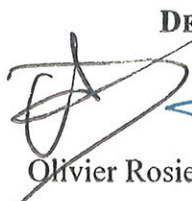
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Villeurbanne, le 1^{er} septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier Rosier Jean-Claude Lemaire

MAZARS



Gilles Magnan